

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Savoir. Surprendre.

**RAPPORT TRANSMIS À LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DE
L'ÉDUCATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

**EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4.1 DE LA LOI SUR LES
ÉTABLISSEMENTS DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012-2013

OCTOBRE 2013

CONTENU

Lettre de présentation de la rectrice

SECTION 1 : Rapport sur la performance 2012-2013

- Réussite et durée des études
- Bureau de la réussite étudiante – Bilan d'activités 2011-2012

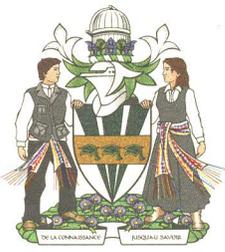
SECTION 2 : Rapport sur les perspectives de développement

SECTION 3 : État du traitement du personnel de direction

- Éléments de traitement autres
- Protocole des cadres supérieurs

SECTION 4 : États financiers

- Rapport du système d'information financière des universités (SIFU)
- Rapport de l'auditeur indépendant



Université du Québec à Trois-Rivières
Rectorat

Le 30 octobre 2013

Monsieur Pierre Boutet
Sous-Ministre adjoint
Direction générale du financement
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche,
de la Science et de la Technologie
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Loi 95 – Rapport de l'UQTR

Monsieur le Sous-Ministre adjoint,

Conformément aux exigences de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, j'ai le plaisir de vous acheminer le rapport de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'année 2012-2013.

L'UQTR a connu dans la dernière année une augmentation de 7 % de sa population étudiante, qui a atteint les 13 000 inscrits lors du trimestre d'automne 2012. Il s'agissait de la dixième hausse consécutive de notre effectif. La satisfaction très élevée des étudiants à notre égard contribue assurément à expliquer cette belle croissance, qui dépasse les 40 % depuis 2001.

Notre programmation académique et scientifique gagne en force et en cohérence, alors que certains créneaux de formation et de recherche, en particulier celui des sciences de la santé, se développent bien et concourent à nous distinguer au Québec et ailleurs. En outre, diverses mesures de soutien aux jeunes chercheurs favorisent l'éclosion d'une relève qui promet énormément.

Les interactions se multiplient dans nos régions de référence et à l'international, ce qui a une incidence notable sur l'accessibilité aux études universitaires, la qualité des apprentissages, la recherche menée en partenariat et la densification de nos réseaux d'échange.

L'UQTR a prolongé son Plan stratégique 2010-2013 jusqu'en 2015, afin de bien préparer la prochaine ronde de planification institutionnelle. Pour le plan à venir, les cycles supérieurs, la recherche, l'international et la gestion seront au cœur des priorités de notre établissement.

Avec l'assurance de notre entière collaboration advenant que d'autres informations vous soient nécessaires, je vous prie de recevoir, Monsieur le Sous-Ministre adjoint, l'expression de mes sentiments respectueux.

Nadia Ghazzali
Rectrice

p. j.

SECTION 1: RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

INTRODUCTION

Ce rapport répond aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Il fait le bilan des activités de l'UQTR, pour 2012-2013, selon les indicateurs de performance ayant trait aux diplômes émis, à la durée des études et à l'encadrement des étudiants. La section suivante fait état des perspectives de développement pour les prochaines années.

Les données relatives au taux de diplomation et à la durée des études par secteur disciplinaire conduisant à l'obtention d'un grade universitaire, compilées par la Direction de la recherche institutionnelle de la présidence de l'Université du Québec, sont présentées à l'annexe 1 du présent rapport. Au baccalauréat et à la maîtrise, la diplomation porte sur la cohorte des nouveaux étudiants de la session de l'automne 2006, suivie pendant une période de six ans, soit jusqu'à la session de l'automne 2012. Au doctorat, la diplomation est basée sur la cohorte des nouveaux étudiants de la session de l'automne 2004, suivie pendant une période de 8 ans, soit jusqu'au trimestre de l'automne 2012. Pour chacun de ces grades, le taux de diplomation est établi en procédant à la sommation des diplômés du programme initial (DPI) et des diplômés d'un autre programme du même genre (DAPMG), divisée par le total de la cohorte. Conséquemment, tous les résultats concernant la diplomation présentés ci-après, ainsi que dans les tableaux en annexe, tiennent compte de ce mode de calcul. Les taux de diplomation pour les cohortes de l'automne 2001 à l'automne 2006 sont présentés au tableau 1 en annexe.

DIPLOMATION ET DURÉE DES ÉTUDES

Diplomation et durée des études au baccalauréat

La cohorte des nouveaux inscrits au baccalauréat de l'automne 2006 comptait 2 194 étudiants (tableau 2, en annexe), dont 1 723 (78,5 %) étudiaient à temps complet (tableau 3, en annexe) et 471 (21,5 %) à temps partiel (tableau 4, en annexe). Au terme du suivi de la cohorte à l'automne 2012, ces 2 194 étudiants se répartissaient de la façon suivante (tableau 2, en annexe):

- 1 330 avaient obtenu leur diplôme (baccalauréat) du programme initial ou d'un autre programme du même genre, soit 60,6 %.
- 42 (1,9 %) avaient obtenu leur diplôme d'un autre programme d'un autre genre.
- 193 (8,8 %) étaient toujours actifs dans le programme initial ou dans un autre programme.
- 629 (28,7 %) avaient quitté sans diplôme.

Le taux de diplomation au baccalauréat de la cohorte de l'automne 2006 s'établit donc à 60,6 %, soit 71,6 % à temps complet (tableau 3, en annexe) et 20,6 % à temps partiel (tableau 4, en annexe).

Les données relatives à la diplomation à temps complet, ventilées selon le secteur disciplinaire (tableau 3, en annexe) montrent des taux de diplomation supérieurs ou égal à 70 % dans les sciences de la santé (84,7 %), sciences humaines (78,4 %), les sciences de l'éducation (74,5 %) et les sciences pures (71,0 %). Arrivent ensuite les lettres (64,3 %), les arts (58,8 %), les sciences de l'administration (58,6 %) et les sciences appliquées (57,3 %).

Quant à la durée des études, toujours pour les étudiants au baccalauréat à temps complet (tableau 3, en annexe), elle est de 9,9 trimestres pour les diplômés de la cohorte de 2006, durée qui demeure relativement constante depuis plusieurs années. La ventilation de la durée des études par secteur disciplinaire présente des réalités relativement différentes. Elle est de 8,4 trimestres en sciences humaines, de 8,5 trimestres en arts, de 8,8 trimestres en lettres, de 9,4 trimestres en sciences pures, de 9,5 trimestres en administration et de 9,6 trimestres en sciences de la santé. Les secteurs des sciences appliquées (11,1 trimestres) et des sciences de l'éducation (11,5 trimestres) affichent une durée d'études plus longue, car plusieurs programmes de ces secteurs ont une durée prescrite de quatre ans.

Diplomation et durée des études à la maîtrise

Les données concernant les programmes de maîtrise portent également sur les nouveaux inscrits de la session de l'automne 2006 et la période d'observation est identique à celle du baccalauréat, soit 6 ans (tableau 5, en annexe). À la maîtrise, la cohorte de 2006 comptait 214 étudiants, tous les régimes confondus. À l'automne 2012, les différents statuts observés chez les élèves concernés étaient les suivants:

- 119 (55,6 %) avaient obtenu leur diplôme (maîtrise) du programme initial, d'un autre programme du même genre ou des diplômés inscrits à un niveau supérieur.
- 1 (0,5 %) avaient obtenu leur diplôme d'un autre programme d'un autre genre.
- 20 (9,3 %) étaient toujours actifs.
- 74 (34,6 %) avaient quitté l'établissement sans diplôme.

Le taux de diplomation à la maîtrise des diplômés de l'automne 2012, tous les régimes d'études confondus, s'établit donc de 55,6 %, avec une durée moyenne des études de 10,1 trimestres.

Diplomation et durée des études au doctorat

Les données concernant les programmes de doctorat portent sur la cohorte des nouveaux inscrits de la session de l'automne 2004 et la période d'observation est de 8 ans. Au doctorat, la cohorte des nouveaux inscrits de l'automne 2004 comptait 64 étudiants (tableau 6, en annexe). Lorsqu'observés 8 ans plus tard à l'automne 2012, les étudiants se répartissaient de la façon suivante:

- 27 avaient obtenu leur diplôme (doctorat) du programme initial ou d'un autre programme du même genre, soit 42,2 %.
- 14 (21,9 %) avaient obtenu un diplôme d'un autre programme d'un autre genre.
- 7 (10,9 %) étaient toujours actifs.
- 16 (25,0 %) avaient quitté l'établissement sans diplôme.

Le taux de diplomation au doctorat des diplômés de l'automne 2012, tous les régimes d'études confondus, est donc de 42,2 %, pour une durée moyenne des études de 17,7 trimestres.

ANNEXE I

Tableau 1

Observations (a)
Cohortes des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne

INDICATEURS (b)	Unité	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Réussite des études de baccalauréat (c)												
Persévérance après 1 an (d)	%	86,5	86,9	85,2	86,6	83,2	82,6	81,2	82,9	80,6	82,8	84,6
Diplomation après 6 ans	%	75,7	74,5	74,7	76,5	72,2	71,6					
Diplomation par secteur au baccalauréat												
Santé (total)	%	74,8	78,7	76,2	74,2	72,0	79,4					
a) Temps plein	%	79,3	84,3	85,9	81,4	76,6	84,7					
b) Temps partiel	%	36,4	43,3	37,0	40,4	50,0	52,8					
Sciences pures et appliquées (total)	%	68,8	64,1	67,6	59,4	57,0	56,0					
a) Temps plein	%	72,2	67,0	70,9	65,0	59,2	60,7					
b) Temps partiel	%	46,4	31,6	28,6	14,3	40,0	22,9					
Sciences de l'administration (total)	%	63,3	60,1	60,9	72,2	58,4	34,2					
a) Temps plein	%	68,1	63,4	65,2	76,8	69,7	58,6					
b) Temps partiel	%	22,2	27,6	22,2	38,7	22,0	5,9					
Éducation (total)	%	76,8	79,0	73,5	73,9	74,4	71,9					
a) Temps plein	%	78,1	80,3	75,2	76,2	74,8	74,5					
b) Temps partiel	%	12,5	46,7	45,8	38,5	69,7	43,6					
Droit (total)	%											
a) Temps plein	%											
b) Temps partiel	%											
Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	72,7	71,2	73,3	75,4	73,0	73,8					
a) Temps plein	%	78,2	76,4	77,0	79,8	76,9	76,7					
b) Temps partiel	%	33,3	38,7	47,6	45,8	52,6	50,0					
Ensemble des secteurs (total)	%	71,9	71,0	70,8	72,0	68,0	60,6					
a) Temps plein	%	75,7	74,5	74,7	76,5	72,2	71,6					
b) Temps partiel	%	33,1	37,4	38,7	37,8	43,5	20,6					
Réussite des études de 2e et de 3e cycles												
Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	51,4	49,2	39,9	42,9	36,6	39,7	39,2	46,7			
Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	64,8	58,6	59,0	55,2	51,5	55,6					
Diplomation au doctorat après 8 ans	%	40,7	45,7	26,0	42,2							

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.

(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre.

La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.

(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.

(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.

Tableau 2 : La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2006 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TOUS LES RÉGIMES D'ÉTUDES - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	234	74,3	9,5	8,4	39	56,5	9,3	7,2	96	45,1	10,6	8,7	320	71,4	8,4	6,7	18	60,0	9,1	7,3				
Dip. AP même G	16	5,1	14,8	11,6	6	8,7	10,8	8,5	17	8,0	14,1	10,6	17	3,8	11,5	9,1	1	3,3	12,0	10,0				
Sous-total	250	79,4	9,8	8,6	45	65,2	9,5	7,3	113	53,1	11,1	9,0	337	75,2	8,5	6,9	19	63,3	9,3	7,4				
Dip. AP autre G	2	0,6	12,0	6,5	1	1,4	13,0	5,0	5	2,3	9,2	6,6	10	2,2	6,6	3,8								
Sous-total	2	0,6	12,0	6,5	1	1,4	13,0	5,0	5	2,3	9,2	6,6	10	2,2	6,6	3,8								
Actif prog init	13	4,1	18,6	11,2	1	1,4	17,0	12,0	8	3,8	17,9	8,4	17	3,8	17,3	9,9	1	3,3	13,0	8,0				
Actif AP	10	3,2	18,2	10,2	1	1,4	13,0	3,0	18	8,5	16,7	10,4	11	2,5	16,5	9,0	1	3,3	14,0	5,0				
Sous-total	23	7,3	18,4	10,8	2	2,9	15,0	7,5	26	12,2	17,0	9,8	28	6,3	17,0	9,6	2	6,7	13,5	6,5				
Abandon	40	12,7	3,5	2,9	21	30,4	3,4	2,8	69	32,4	4,0	2,9	73	16,3	3,9	3,2	9	30,0	4,4	3,6				
Sous-total	40	12,7	3,5	2,9	21	30,4	3,4	2,8	69	32,4	4,0	2,9	73	16,3	3,9	3,2	9	30,0	4,4	3,6				
Total	315	100,0	9,7	8,0	69	100,0	7,8	5,9	213	100,0	9,5	7,1	448	100,0	8,3	6,4	30	100,0	8,1	6,2				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2013 v1.3.2

La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2006 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TOUS LES RÉGIMES D'ÉTUDES - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	298	62,9	11,3	9,0	189	30,2	9,4	7,7	10	52,6	7,6	6,2					1204	54,9	9,7	7,9
Dip. AP même G	43	9,1	13,2	10,5	25	4,0	11,2	9,3	1	5,3	17,0	12,0					126	5,7	12,8	10,1
Sous-total	341	71,9	11,6	9,2	214	34,2	9,6	7,8	11	57,9	8,5	6,7					1330	60,6	10,0	8,1
Dip. AP autre G	6	1,3	9,3	6,0	18	2,9	6,9	4,3									42	1,9	7,9	4,8
Sous-total	6	1,3	9,3	6,0	18	2,9	6,9	4,3									42	1,9	7,9	4,8
Actif prog init	22	4,6	16,9	10,0	52	8,3	16,5	6,0	1	5,3	17,0	3,0					115	5,2	17,0	8,1
Actif AP	15	3,2	17,4	8,5	22	3,5	17,7	5,1									78	3,6	17,2	8,2
Sous-total	37	7,8	17,1	9,4	74	11,8	16,9	5,7	1	5,3	17,0	3,0					193	8,8	17,1	8,2
Abandon	90	19,0	4,0	3,0	320	51,1	4,0	2,4	7	36,8	4,3	3,3					629	28,7	4,0	2,7
Sous-total	90	19,0	4,0	3,0	320	51,1	4,0	2,4	7	36,8	4,3	3,3					629	28,7	4,0	2,7
Total	474	100,0	10,5	8,0	626	100,0	7,5	4,7	19	100,0	7,4	5,3					2194	100,0	8,8	6,5

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2013 v1.3.2

Tableau 3 : La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2006 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	208	79,4	9,3	8,3	38	61,3	9,2	7,1	89	48,1	10,5	8,7	295	74,1	8,3	6,7	17	60,7	8,6	6,8				
Dip. AP même G	14	5,3	14,5	11,7	6	9,7	10,8	8,5	17	9,2	14,1	10,6	17	4,3	11,5	9,1	1	3,6	12,0	10,0				
Sous-total	222	84,7	9,6	8,5	44	71,0	9,4	7,3	106	57,3	11,1	9,0	312	78,4	8,4	6,8	18	64,3	8,8	7,0				
Dip. AP autre G	2	0,8	12,0	6,5	1	1,6	13,0	5,0	4	2,2	8,5	5,5	9	2,3	7,2	4,1								
Sous-total	2	0,8	12,0	6,5	1	1,6	13,0	5,0	4	2,2	8,5	5,5	9	2,3	7,2	4,1								
Actif prog init	6	2,3	18,2	11,3	1	1,6	17,0	12,0	7	3,8	18,0	9,1	9	2,3	17,0	10,3	1	3,6	13,0	8,0				
Actif AP	5	1,9	18,0	10,4	1	1,6	13,0	3,0	14	7,6	16,8	11,1	8	2,0	16,3	9,0	1	3,6	14,0	5,0				
Sous-total	11	4,2	18,1	10,9	2	3,2	15,0	7,5	21	11,4	17,2	10,4	17	4,3	16,6	9,7	2	7,1	13,5	6,5				
Abandon	27	10,3	4,0	3,4	15	24,2	3,9	3,1	54	29,2	4,1	3,1	60	15,1	3,9	3,2	8	28,6	4,9	3,9				
Sous-total	27	10,3	4,0	3,4	15	24,2	3,9	3,1	54	29,2	4,1	3,1	60	15,1	3,9	3,2	8	28,6	4,9	3,9				
Total	262	100,0	9,4	8,0	62	100,0	8,3	6,2	185	100,0	9,7	7,3	398	100,0	8,1	6,3	28	100,0	8,0	6,1				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2013 v1.3.2

La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2006 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	287	66,0	11,3	9,0	174	51,8	9,3	7,6	9	52,9	7,6	6,0					1117	64,8	9,6	7,9
Dip. AP même G	37	8,5	12,9	10,2	23	6,8	11,5	9,5	1	5,9	17,0	12,0					116	6,7	12,7	10,1
Sous-total	324	74,5	11,5	9,1	197	58,6	9,5	7,8	10	58,8	8,5	6,6					1233	71,6	9,9	8,1
Dip. AP autre G	6	1,4	9,3	6,0	12	3,6	5,3	4,3									34	2,0	7,5	4,8
Sous-total	6	1,4	9,3	6,0	12	3,6	5,3	4,3									34	2,0	7,5	4,8
Actif prog init	18	4,1	17,0	10,3	11	3,3	16,1	7,3									53	3,1	17,0	9,6
Actif AP	15	3,4	17,4	8,5	8	2,4	17,6	7,4									52	3,0	17,0	9,1
Sous-total	33	7,6	17,2	9,5	19	5,7	16,7	7,3									105	6,1	17,0	9,4
Abandon	72	16,6	4,4	3,3	108	32,1	4,0	2,7	7	41,2	4,3	3,3					351	20,4	4,1	3,1
Sous-total	72	16,6	4,4	3,3	108	32,1	4,0	2,7	7	41,2	4,3	3,3					351	20,4	4,1	3,1
Total	435	100,0	10,7	8,1	336	100,0	8,0	6,0	17	100,0	6,8	5,2					1723	100,0	9,1	7,1

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2013 v1.3.2

Tableau 4 : La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2006 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALaurÉAT - TEMPS PARTIEL - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres				Droit			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	26	49,1	11,0	9,2	1	14,3	12,0	10,0	7	25,0	11,4	9,1	25	50,0	9,8	7,7	1	50,0	18,0	15,0				
Dip. AP même G	2	3,8	17,0	10,5																				
Sous-total	28	52,8	11,4	9,3	1	14,3	12,0	10,0	7	25,0	11,4	9,1	25	50,0	9,8	7,7	1	50,0	18,0	15,0				
Dip. AP autre G									1	3,6	12,0	11,0	1	2,0	1,0	1,0								
Sous-total									1	3,6	12,0	11,0	1	2,0	1,0	1,0								
Actif prog init	7	13,2	19,0	11,1					1	3,6	17,0	3,0	8	16,0	17,6	9,5								
Actif AP	5	9,4	18,4	10,0					4	14,3	16,3	8,3	3	6,0	17,3	9,0								
Sous-total	12	22,6	18,8	10,7					5	17,9	16,4	7,2	11	22,0	17,5	9,4								
Abandon	13	24,5	2,5	1,8	6	85,7	2,3	2,0	15	53,6	3,7	2,3	13	26,0	3,9	3,2	1	50,0	1,0	1,0				
Sous-total	13	24,5	2,5	1,8	6	85,7	2,3	2,0	15	53,6	3,7	2,3	13	26,0	3,9	3,2	1	50,0	1,0	1,0				
Total	53	100,0	10,9	7,7	7	100,0	3,7	3,1	28	100,0	8,2	5,2	50	100,0	9,8	6,7	2	100,0	9,5	8,0				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2013 v1.3.2

La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2006 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE BACCALaurÉAT - TEMPS PARTIEL - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	11	28,2	11,6	9,1	15	5,2	10,9	8,1	1	50,0	8,0	8,0					87	18,5	10,8	8,6
Dip. AP même G	6	15,4	15,2	12,0	2	0,7	8,0	6,5									10	2,1	14,1	10,6
Sous-total	17	43,6	12,9	10,1	17	5,9	10,5	7,9	1	50,0	8,0	8,0					97	20,6	11,1	8,8
Dip. AP autre G					6	2,1	10,2	4,5									8	1,7	9,3	4,9
Sous-total					6	2,1	10,2	4,5									8	1,7	9,3	4,9
Actif prog init	4	10,3	16,3	8,5	41	14,1	16,6	5,7	1	50,0	17,0	3,0					62	13,2	17,0	6,9
Actif AP					14	4,8	17,7	3,9									26	5,5	17,6	6,3
Sous-total	4	10,3	16,3	8,5	55	19,0	16,9	5,2	1	50,0	17,0	3,0					88	18,7	17,2	6,7
Abandon	18	46,2	2,5	2,0	212	73,1	4,0	2,3									278	59,0	3,8	2,3
Sous-total	18	46,2	2,5	2,0	212	73,1	4,0	2,3									278	59,0	3,8	2,3
Total	39	100,0	8,4	6,2	290	100,0	7,0	3,2	2	100,0	12,5	5,5					471	100,0	7,9	4,5

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2013 v1.3.2

Tableau 5 : La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2006 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
Dip. prog init	6	46,2	12,8	12,0	19	90,5	9,6	9,4	9	42,9	9,3	9,2	26	47,3	9,4	8,5	22	53,7	9,4	9,0				
Dip. AP même G									1	4,8	15,0	14,0	5	9,1	12,4	11,0	3	7,3	9,0	9,0				
Dip. Ins. NS									1	4,8	19,0	18,0												
Sous-total	6	46,2	12,8	12,0	19	90,5	9,6	9,4	11	52,4	10,7	10,5	31	56,4	9,9	8,9	25	61,0	9,3	9,0				
Dip. AP autre G																								
Sous-total																								
Actif prog init													2	3,6	19,0	11,5	2	4,9	17,0	14,0				
Actif AP	1	7,7	19,0	7,0					1	4,8	13,0	2,0	4	7,3	18,3	8,3	2	4,9	16,5	15,0				
Sous-total	1	7,7	19,0	7,0					1	4,8	13,0	2,0	6	10,9	18,5	9,3	4	9,8	16,8	14,5				
Abandon	6	46,2	4,5	3,5	2	9,5	3,0	3,0	9	42,9	4,3	4,1	18	32,7	6,3	5,5	12	29,3	4,8	4,5				
Sous-total	6	46,2	4,5	3,5	2	9,5	3,0	3,0	9	42,9	4,3	4,1	18	32,7	6,3	5,5	12	29,3	4,8	4,5				
Total	13	100,0	9,5	7,7	21	100,0	9,0	8,8	21	100,0	8,1	7,3	55	100,0	9,7	7,8	41	100,0	8,7	8,2				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2013 v1.3.2

La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2006 suivie durant 6 années
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Total							
	N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.		N		%		Durée		Prés.	
Dip. prog init					4	33,3	9,3	9,0	19	37,3	9,9	9,2					105	49,1	9,7	9,2				
Dip. AP même G					1	8,3	10,0	10,0	3	5,9	14,3	12,0					13	6,1	12,1	10,9				
Dip. Ins. NS																	1	0,5	19,0	18,0				
Sous-total					5	41,7	9,4	9,2	22	43,1	10,5	9,5					119	55,6	10,1	9,4				
Dip. AP autre G									1	2,0	7,0	4,0					1	0,5	7,0	4,0				
Sous-total					1	2,0	7,0	4,0	1	2,0	7,0	4,0					1	0,5	7,0	4,0				
Actif prog init									4	7,8	17,8	14,8					8	3,7	17,9	13,8				
Actif AP					1	8,3	19,0	15,0	3	5,9	19,0	17,3					12	5,6	17,8	11,6				
Sous-total					1	8,3	19,0	15,0	7	13,7	18,3	15,9					20	9,3	17,9	12,5				
Abandon					6	50,0	4,0	3,7	21	41,2	5,2	4,2					74	34,6	5,1	4,4				
Sous-total					6	50,0	4,0	3,7	21	41,2	5,2	4,2					74	34,6	5,1	4,4				
Total					12	100,0	7,5	6,9	51	100,0	9,3	8,1					214	100,0	9,0	8,0				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2013 v1.3.2

Tableau 6 : La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2004 suivie durant 8 années
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Sciences de la santé				Sciences pures				Sciences appliquées				Sciences humaines				Lettres			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init					1	50,0	17,0	17,0	3	75,0	17,3	17,3	15	38,5	16,8	16,7	1	33,3	22,0	22,0
Dip. AP même G													1	2,6	17,0	17,0				
Sous-total					1	50,0	17,0	17,0	3	75,0	17,3	17,3	16	41,0	16,8	16,8	1	33,3	22,0	22,0
Dip. AP autre G					1	50,0	1,0	1,0	1	25,0	1,0	1,0	11	28,2	6,4	6,1	1	33,3	2,0	2,0
Sous-total					1	50,0	1,0	1,0	1	25,0	1,0	1,0	11	28,2	6,4	6,1	1	33,3	2,0	2,0
Actif prog init													6	15,4	24,7	22,7				
Sous-total													6	15,4	24,7	22,7				
Abandon													6	15,4	6,0	5,0	1	33,3	6,0	6,0
Sous-total													6	15,4	6,0	5,0	1	33,3	6,0	6,0
Total					2	100,0	9,0	9,0	4	100,0	13,3	13,3	39	100,0	13,4	12,8	3	100,0	10,0	10,0

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2013 v1.3.2

La diplomation et la durée des études
Université du Québec à Trois-Rivières, cohorte de l'automne 2004 suivie durant 8 années
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme

Type de cheminement	Droit				Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Total			
			Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres				Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init					1	20,0	17,0	17,0	5	45,5	20,4	19,6					26	40,6	17,8	17,6
Dip. AP même G																	1	1,6	17,0	17,0
Sous-total					1	20,0	17,0	17,0	5	45,5	20,4	19,6					27	42,2	17,7	17,6
Dip. AP autre G																	14	21,9	5,3	5,1
Sous-total																	14	21,9	5,3	5,1
Actif prog init									1	9,1	25,0	25,0					7	10,9	24,7	23,0
Sous-total									1	9,1	25,0	25,0					7	10,9	24,7	23,0
Abandon					4	80,0	9,0	5,5	5	45,5	5,2	5,2					16	25,0	6,5	5,3
Sous-total					4	80,0	9,0	5,5	5	45,5	5,2	5,2					16	25,0	6,5	5,3
Total					5	100,0	10,6	7,8	11	100,0	13,9	13,5					64	100,0	13,0	12,3

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2013 v1.3.2

**BUREAU DE LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE
BILAN D'ACTIVITÉS 2011-2012**

Bureau de la réussite étudiante

Bilan des activités
2011-2012

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Bureau de la réussite étudiante

TABLE DES MATIÈRES

Note au lecteur	iii
Le Bureau de la réussite étudiante en quelques chiffres.....	iv
INTRODUCTION.....	1
1. Accueil des nouveaux étudiants.....	1
1.1 Activité institutionnelle	1
1.2 Accueil dans les programmes.....	2
1.3 Accueil des nouveaux étudiants étrangers	3
1.3.1 Guide pratique pour les étudiants étrangers.....	3
1.3.2 Programme de jumelage pour les étudiants étrangers	3
2. Réussir ses études	5
2.1 Cours RSE1001 – Réussir ses études	5
2.2 GIN1001 ou Réussir ses études en ingénierie	7
2.3 Hors campus – Atelier Réussir ses études universitaires hors campus	7
2.4 Cours RSE1002 : Réussir ses études pour les étudiants étrangers.....	8
3. Mentorat	9
3.1 Hors campus.....	11
4. Soutien individuel à la réussite.....	12
5. Centre d'aide en français.....	13
5.1 Présentation	13
5.2 Bilan des services offerts.....	13
5.2.1 Services offerts par le CAF et le CSFM :.....	13
5.2.2 Services spécifiques offerts par le CSFM :.....	14
5.2.3 Services spécifiques offerts par le CAF.....	15
5.3 Portrait de la clientèle	16
5.4 Équipe.....	16
6. Projets de soutien à la réussite étudiante.....	19

7. Projets spéciaux.....	21
7.1 PROSPERE.....	21
7.1.1 Qu'est-ce que PROSPERE?.....	21
7.1.2 Projet-pilote : PROSPERE de la sensibilisation à l'intervention.....	21
7.2 Comité Interordres Mauricie pour les étudiants en situation de handicap (CIMesh)	23
7.2.1 Recensement de la clientèle en situation de handicap (automne 2011)	24
7.2.2 Inventaire des ressources (automne 2011)	24
7.2.3 Identification des besoins de la clientèle en matière de mesures d'aide à l'apprentissage (printemps 2012)	24
7.2.4 Amélioration des services adaptés et des outils existants (formulaires communs, protocoles) en fonction des besoins ciblés (automne 2011 et début hiver 2012).	25
7.2.5 Élaboration d'activités de sensibilisation, d'information et de formation auprès de la clientèle et de la communauté (printemps 2012).	25
8. Budget	26
ANNEXE A : Évolution de la fréquentation aux services adaptés Mauricie	28
ANNEXE B : Évolution par type de clientèle des quatre établissements	29

Note au lecteur

Par ce bilan, nous voulons présenter les différentes activités réalisées par le Bureau de la réussite étudiante au cours de l'année 2011-2012. Il s'agit d'un compte-rendu descriptif des actions posées en lien avec le soutien à la réussite, suivi d'une présentation des nouveaux projets mis sur pied.

L'objectif de ce rapport n'est pas de présenter une étude de l'impact des activités du Bureau de la réussite étudiante. Pour une première analyse de l'impact des mesures de soutien à la réussite sur la persévérance, le lecteur pourra se référer au document *Rapport d'étape 2008-2011*.

Le Bureau de la réussite étudiante en quelques chiffres

- 1 308 nouveaux étudiants se sont présentés à la rencontre avec leur comité de programme lors de la journée d'accueil. Il s'agit d'un taux de participation de 79,9 % (1 638 nouvelles inscriptions¹), ce qui est équivalent au taux de l'an dernier.
- 24 étudiants ont participé au programme de jumelage pour les étudiants étrangers.
- 111 étudiants ont suivi la formation Réussir ses études.
- 58 étudiants ont travaillé 2 039 heures comme mentors pour accompagner 314 de leurs pairs.
- 1 103 étudiants ont bénéficié des projets de soutien à la réussite.
- 144 étudiants ont profité des différents services offerts par le Centre d'aide en français et 395 ont quant à eux profité du Centre de soutien à la formation des maîtres
- 85,4 % du budget a été alloué aux principales mesures de soutien à la réussite.
- Les salaires et les bourses versés aux étudiants représentent 53,3 % du budget.

NOUVEAUTÉS

- Le Bureau de la réussite étudiante a choisi d'offrir, à compter de cette année, l'ensemble des 30 heures du cours RSE1001 en classe plutôt qu'en formule hybride (15 heures en classe et 15 heures de travail à la maison), et ce, afin de privilégier le contenu.
- Également en nouveauté cette année, deux sections du cours RSE1001 sont offertes par des bibliothécaires de l'UQTR. Les thèmes abordés sont : l'utilisation de l'Outil de découverte (moteur de recherche général) et une introduction au logiciel EndNote.
- Offre de l'atelier *Réussir ses études universitaires hors campus*.
- Possibilité pour les étudiants de recevoir un soutien individuel à la réussite.
- Question supplémentaire pour PROSPERE.
- Début des activités du CIMesh.

¹ Université du Québec, SID-Enseignement, Nouvelles inscriptions dans l'établissement à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Baccalauréat, Automne 2011, en date du 21 août 2012.

INTRODUCTION

Quatrième année de fonctionnement du Bureau de la réussite étudiante.

1. Accueil des nouveaux étudiants

L'accueil des nouveaux étudiants revêt une importance considérable puisqu'elle représente la toute première expérience de l'étudiant avec son établissement universitaire dans ses dimensions académique et sociale. Il se veut un moment privilégié pour souhaiter la bienvenue à l'étudiant, lui fournir l'information nécessaire sur le campus, les services offerts, son programme et son cheminement, afin qu'il dispose des points de repère nécessaires à son intégration à l'UQTR. Il lui permet également de rencontrer les membres de la direction de l'université, les directeurs de comité de programme et de faire connaissance avec d'autres étudiants de son programme d'études.

En ce sens, le Bureau de la réussite étudiante est responsable de l'organisation des mesures entourant l'accueil des nouveaux étudiants de 1er cycle ainsi que de certaines mesures visant plus particulièrement les nouveaux étudiants étrangers.

1.1 *Activité institutionnelle*

L'activité institutionnelle permet à la communauté universitaire de souhaiter officiellement la bienvenue à ses nouveaux étudiants de baccalauréats et de doctorats de premier cycle. Elle comprend le mot du Doyen et les allocutions respectivement du Recteur et du Président de l'AGE. Le tout est suivi d'un dîner.

Pour la rentrée 2011-2012, puisque des travaux avaient lieu dans la cour intérieure, cette activité s'est déroulée dans les gymnases 4 et 5 du Centre de l'activité physique et sportive. Un chapiteau attenant aux gymnases et aménagé de tables à pique-nique a également été installé pour permettre aux intéressés de manger à l'extérieur. En plus des nouveaux étudiants, les directeurs de comité de programme, les commis et les étudiants des associations étudiantes étaient conviés à ce « lunch de la rentrée ». On estime que près de 750 personnes y ont participé, soit une augmentation du taux de participation de 36 % par rapport à l'année 2010.

Enfin, comme par le passé, une brigade d'information, composée de 33 étudiants à la session d'automne 2011 et de 21 étudiants à la session d'hiver 2012, a été déployée en divers endroits stratégiques sur le campus afin de fournir de l'information et de répondre aux questions des nouveaux étudiants. Cette brigade était présente les mardi, mercredi et jeudi de la première semaine de la session.

1.2 Accueil dans les programmes

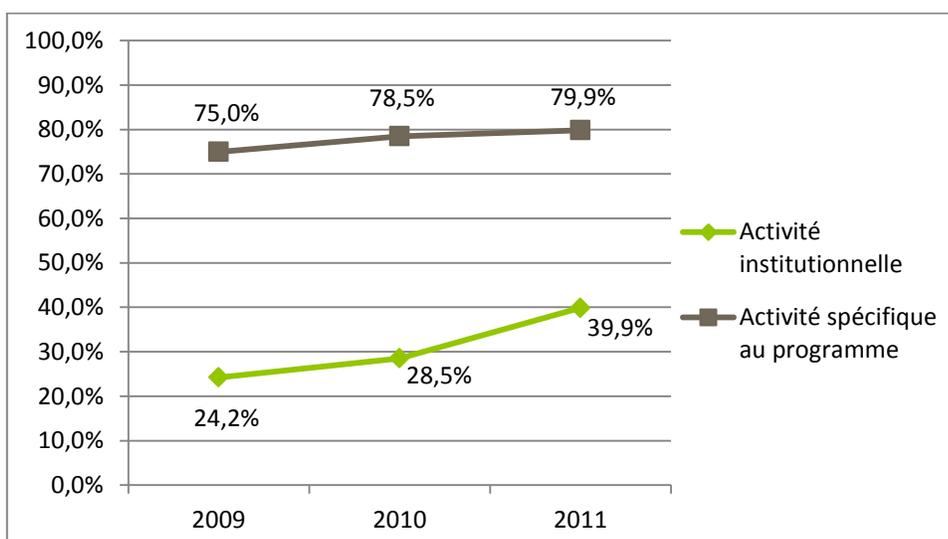
L'activité particulière aux programmes d'études est un élément essentiel de l'accueil des nouveaux étudiants. Elle permet de transmettre aux étudiants des informations spécifiques à leur programme, ainsi que des renseignements sur la vie universitaire et les services que l'on retrouve à l'Université.

Lors de cette activité, les directeurs de comité de programme ont remis aux étudiants une pochette d'informations à l'intérieur de laquelle on retrouvait, notamment, une copie de la table des matières du Règlement des études de premier cycle, le calendrier universitaire, ainsi que des documents spécifiques au programme d'études, comme la grille de cheminement et, s'il y a lieu, le régime pédagogique particulier et l'information sur les ordres professionnels et les examens de la profession.

Considérant l'importance de la rencontre entre le comité de programme et les nouveaux étudiants, le Bureau de la réussite étudiante a tiré au sort quatre bourses d'accueil couvrant les frais de scolarité de la session de l'automne 2011 pour inciter les étudiants à y participer. Au total, 1 308 nouveaux étudiants ont assisté à leur rencontre de comité de programme et ainsi participé au tirage.

Le tableau suivant présente une comparaison entre cette année et l'an dernier du taux de participation des nouveaux étudiants aux différentes activités d'accueil. On constate que le niveau de présence dans les activités spécifiques aux programmes se maintient. La participation au dîner d'accueil, formule qui en était à sa troisième année, a fortement progressée, signe que cet événement est entré dans les mœurs et fait maintenant partie des activités incontournables de la rentrée.

Évolution du taux de participation aux activités d'accueil (2009-2011)



1.3 Accueil des nouveaux étudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont de plus en plus nombreux sur le campus de l'UQTR. En effet, selon le MELS², la clientèle internationale a augmenté de 95 % de l'automne 2000 à l'automne 2010. Ces étudiants ont une culture, des valeurs, des expériences, des modes de vie, des connaissances et des façons d'apprendre qui diffèrent de la culture québécoise. À la suite de l'identification des problèmes particuliers auxquels ils font face, particulièrement à leur arrivée, des mesures d'accueil mises en place par le Bureau de la réussite étudiante pour favoriser leur intégration ont été reconduites pour l'année 2011-2012.

1.3.1 Guide pratique pour les étudiants étrangers

Le Guide pratique pour les étudiants étrangers a été révisé et publié à nouveau à la session d'automne 2011. Rédigé en collaboration avec le Service aux étudiants, ce guide pratique est divisé en deux volets : Étudier à l'UQTR et Séjourner à Trois-Rivières. Le premier volet, Étudier à l'UQTR, offre aux étudiants la possibilité de se familiariser avec le système éducatif québécois en y présentant certains éléments d'information pertinents à l'arrivée des étudiants ainsi que les caractéristiques particulières au contexte universitaire au Québec. Le deuxième volet, Séjourner à Trois-Rivières, présente différents aspects pratiques concernant la vie à Trois-Rivières, comme le logement, la santé, le travail, le transport et la consommation. La deuxième édition du guide a été remise aux étudiants étrangers lors des journées d'accueil organisées par le Service aux étudiants au début de la session d'automne 2011 et d'hiver 2012. Le document est également accessible sur le site web de l'UQTR à la rubrique *Futur étudiant*.

1.3.2 Programme de jumelage pour les étudiants étrangers

Le programme de jumelage pour les étudiants étrangers associe un étudiant étranger nouvellement arrivé à l'UQTR à un étudiant d'expérience afin de faciliter son intégration à la culture québécoise et à l'université. Ce programme permet au nouvel étudiant de mieux comprendre le fonctionnement de la vie universitaire, de recevoir des conseils sur les plans académique et organisationnel et d'être accompagné dans sa démarche vers une plus grande autonomie.

Pour cette deuxième année de fonctionnement, le programme a connu une baisse de fréquentation de 55 %, avec 24 participants. Cette variation pourrait s'expliquer par les besoins différents des étudiants d'une cohorte à l'autre, et aussi par la récente mise en place du programme qui est encore peu connu de l'ensemble des intervenants de l'UQTR.

Tout comme l'année passée, la participation des nouveaux étudiants étrangers au programme de jumelage a été plus importante à la session d'automne qu'à la session d'hiver. Au total, 21 étudiants étrangers ont été jumelés à dix étudiants expérimentés à l'automne 2011, comparativement à 3 étudiants étrangers qui ont été jumelés à trois étudiants expérimentés à l'hiver 2012. Parmi les 24 participants, 79,2 % sont des femmes. Les participants étaient inscrits à

² Source : Système GDEU, MELS. Traitement : Direction de la recherche institutionnelle, 12 avril 2012

17 programmes différents. Dans la mesure du possible, le jumelage a été fait pour que les étudiants étrangers soient parrainés par des étudiants du même programme d'études et du même cycle d'études.

Le tableau suivant présente la répartition des étudiants étrangers ayant bénéficié du programme de jumelage pour l'année 2011-2012 en fonction du type de programme dans lequel ils sont inscrits.

**Nombre d'étudiants ayant participé au programme de jumelage
pour l'année 2011-2012**

Programme	Session		TOTAL
	Automne 2011	Hiver 2012	
Programme d'échange	8	1	9
Baccalauréat	10	1	11
Certificat	1	0	1
Deuxième cycle	2	1	3
TOTAL	21	3	24

Rappelons que le nombre d'heures maximal pour le programme de jumelage est de dix heures par session. À nouveau cette année, les rencontres ont eu lieu au cours des quatre premières semaines du semestre d'automne et d'hiver. Nous constatons que ces semaines sont celles où les étudiants ont le plus besoin de l'aide d'un étudiant expérimenté.

Les informations recueillies dans le journal de bord des parrains et des marraines nous indiquent que les étudiants étrangers sont préoccupés d'abord par des besoins pressants de la vie courante (épiceries, pharmacies et services à proximité de l'université). Un certain nombre d'entre eux s'intéressent également à des questions d'ordre académique, dont la forme que prendront les examens de mi-session et la rédaction des travaux scolaires. Enfin, plusieurs participants ont profité d'une visite guidée dans le centre-ville de Trois-Rivières.

Un formulaire d'évaluation a été acheminé à l'ensemble des étudiants étrangers ayant participé au programme à la session d'automne 2011. Dans l'ensemble, les étudiants sont satisfaits de leur participation au programme de jumelage. Ils apprécient particulièrement la disponibilité du parrain ou de la marraine pour répondre aux questions ponctuelles en début de session. Certains étudiants souhaiteraient que le parrainage débute avant la rentrée scolaire. Il est important de préciser que pour s'inscrire au programme, l'étudiant doit faire la demande en ligne sur le site du Bureau de la réussite. Pour ce faire, il doit s'identifier avec son code permanent et son CPA. Toutefois, ces deux codes d'accès ne sont donnés à l'étudiant qu'après qu'il ait soumis les autorisations gouvernementales requises et fait son inscription à ses cours. Ces opérations se réalisent rarement avant l'arrivée de l'étudiant.

2. Réussir ses études

2.1 Cours RSE1001 – Réussir ses études

Le cours d'appoint *Réussir ses études : reconnaître et consolider compétences (RSE1001)* vise à améliorer les stratégies d'apprentissage de l'étudiant pour lui permettre de devenir compétent dans la prise en charge de ses études. Le cours porte, entre autres, sur les thèmes suivants : gestion du temps, concentration et attention, développement des méthodes de travail (lecture et prise de notes efficaces, rédaction de travaux, étude et passation d'examens, exposés oraux, etc.) et gestion du stress.

Tel qu'il a été annoncé dans le bilan 2010-2011, le Bureau de la réussite étudiante a choisi d'offrir, à compter de cette année, l'ensemble des 30 heures de ce cours de deux crédits en classe plutôt qu'en formule hybride (15 heures en classe et 15 heures de travail à la maison), et ce, afin de privilégier le contenu. La charge de travail personnel (l'ajout de devoirs, de lectures et un travail de session sous forme de bilan), de même que le contenu présenté en classe, ont été ajustés et bonifiés en conséquence. D'après le bilan réalisé par les étudiants, les thèmes les plus pertinents abordés en classe sont la gestion du temps, la préparation et la passation d'examens, la gestion du stress, l'attention et la concentration ainsi que la lecture et la prise de notes efficaces.

Également en nouveauté cette année, deux sections du cours sont offertes par des bibliothécaires de l'UQTR. Les thèmes abordés sont : l'utilisation de l'Outil de découverte (moteur de recherche général) et une introduction au logiciel EndNote. Ces thèmes font écho à deux recommandations des professeurs, exprimées à la suite de la consultation effectuée en 2010-2011 au sujet du cours RSE1001. Ces recommandations étaient les suivantes : faire de la rédaction des travaux une des priorités du cours et présenter le Service de la bibliothèque de façon plus importante parmi les services offerts.

Le cours RSE1001 est offert en deux formules : la formule intensive sur quatre jours (pour les étudiants de Longueuil) et la formule régulière une fois par semaine pendant dix semaines. Voici, dans le tableau ci-après, la répartition des étudiants ayant suivi la formation RSE1001 pour l'année 2011-2012. Les zones grises indiquent que la formule n'était pas offerte au cours de la session.

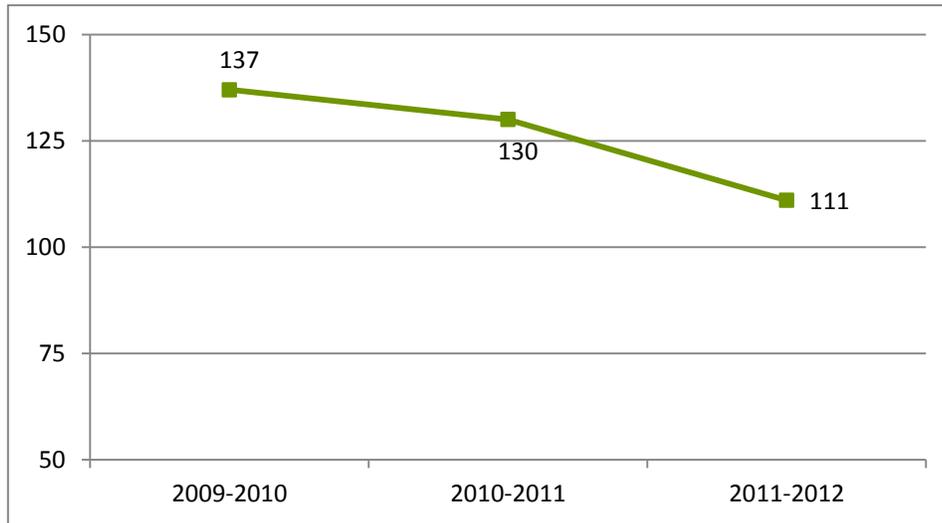
Nombre d'étudiants ayant suivi le cours RSE1001 pour l'année 2011-2012

Formule/session	Automne 2011	Hiver 2012	TOTAL
Régulière	36	26	62
Intensive	49		49
TOTAL	85	26	111

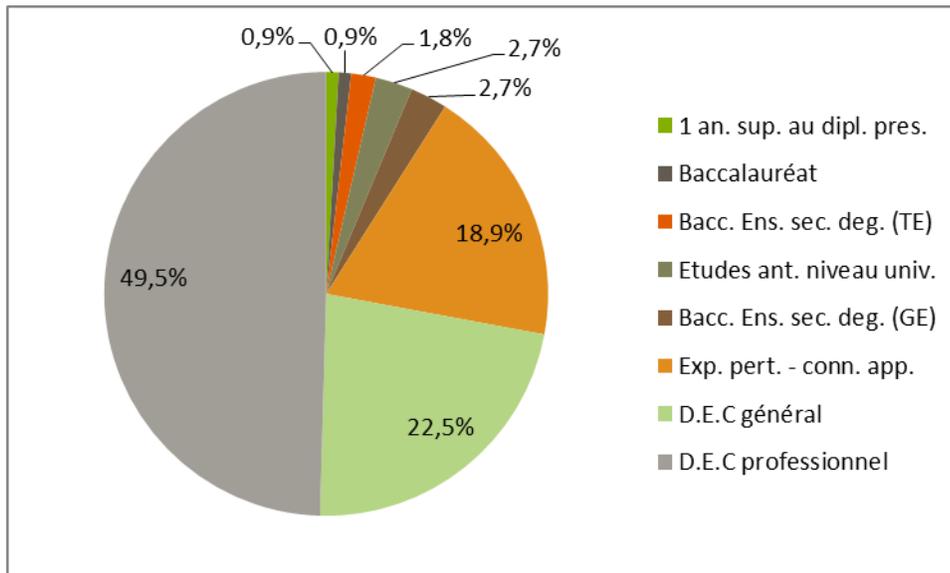
Si nous comparons le nombre d'étudiants ayant suivi le cours depuis son année d'implantation, soit 2009-2010, nous constatons que ce nombre est en légère diminution.

Deux explications à cette baisse : nous n'offrons plus de cours à l'été et il y a eu moins d'étudiants provenant du 2508 (changement du directeur de programme).

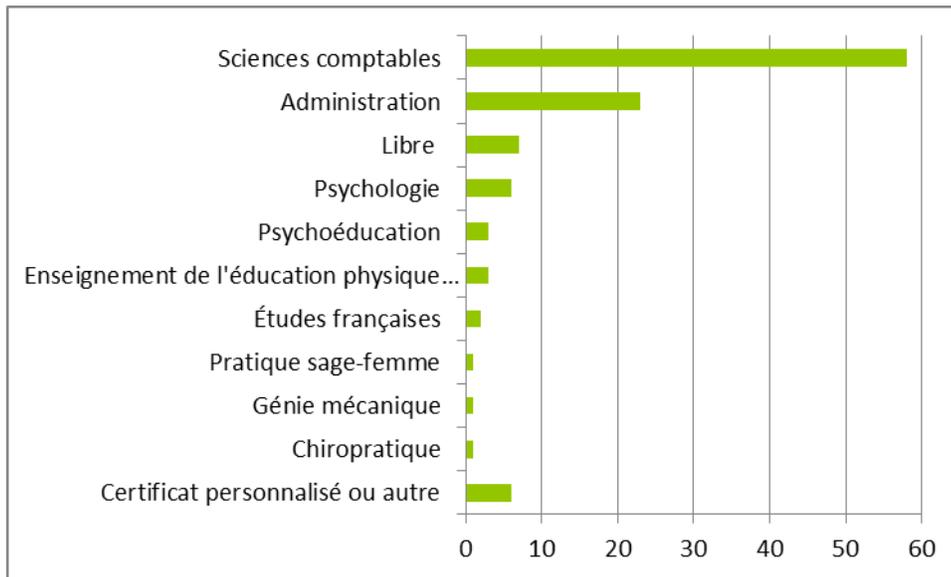
Évolution du nombre d'étudiants ayant suivi le cours RSE1001 depuis 3 ans



Répartition des étudiants inscrits au cours RSE1001 selon leur base d'admission



Discipline de provenance des étudiants inscrits à RSE1001



2.2 GIN1001 ou Réussir ses études en ingénierie

Pour une troisième année, le Bureau de la réussite étudiante s'est inséré dans le contenu du cours GIN1001 - *Intégration à la vie universitaire, à la vie professionnelle et au marché du travail*. Ce cours, obligatoire pour tous les étudiants des programmes de génie, est présenté comme une activité d'accueil et d'introduction à la vie universitaire. Le contenu de *Réussir ses études* se prête donc bien à cette intégration. Une formatrice du Bureau a ainsi assuré huit séances de formation auprès d'une centaine d'étudiants durant la session d'automne 2011.

Après un remaniement du contenu présenté en classe, notamment dans l'optique de rendre les huit séances offertes par le Bureau aussi pratiques et adaptées à la réalité des ingénieurs que possible, souhait exprimé par les étudiants, cette troisième expérience s'est avérée plus positive que les précédentes. En effet, afin de pallier les problèmes de discipline rencontrés précédemment, les étudiants ont un bilan de deux pages à rédiger pour chacun des cours. Ils doivent d'abord y résumer le contenu abordé en classe, puis présenter une courte réflexion sur la manière dont ils allaient réinvestir ce contenu. Ce bilan a contribué à améliorer le climat de classe, car les étudiants doivent prendre des notes, donc être attentifs aux propos de la formatrice en vue de la rédaction. De ce fait, bien que les étudiants soient toujours obligés de suivre le cours, un désir réel d'y participer et d'en retirer le plus d'informations possible était ressenti.

2.3 Hors campus – Atelier Réussir ses études universitaires hors campus

Après avoir sondé et évalué les besoins de la clientèle étudiante des Centres universitaires hors campus l'an dernier, le Bureau de la réussite étudiante a offert pour la première fois, à la session

d'automne 2011, l'atelier *Réussir ses études universitaires hors campus*. L'atelier d'une durée de sept heures permet de traiter les thèmes suivants :

- La conciliation famille, études et travail
- Des conseils pour faciliter le retour aux études
- L'organisation spatiale
- La gestion du temps et du stress
- La prise de notes efficace
- La préparation et la passation d'examens
- La rédaction de travaux
- Plus deux thématiques additionnelles si le temps le permet et en fonction de l'intérêt des participants :
 - L'exposé oral
 - Les travaux d'équipe

Un guide d'accompagnement (notes de cours) est remis aux participants le jour de l'atelier. Vingt-quatre étudiants (24) se sont inscrits et 17 se sont réellement présentés, dont 16 femmes, dans les Centres universitaires de Drummondville, Longueuil, St-Hyacinthe et Victoriaville. Afin de rejoindre le plus de Centres possible, l'atelier était parfois offert en visioconférence, ce qui a été le cas pour Longueuil, jumelé avec St-Hyacinthe. Le Bureau de la réussite étudiante a également ouvert des ateliers à Joliette, Sorel-Tracy et Québec, mais un nombre insuffisant d'inscriptions a mené à leur annulation.

À la demande des participants, la lecture efficace sera ajoutée au contenu de l'atelier pour l'automne 2012. De façon générale, les commentaires recueillis à la suite de l'atelier, grâce à un formulaire d'appréciation, sont très positifs. En voici quelques-uns :

- « Ce cours m'a apporté beaucoup d'informations et je suis vraiment contente d'avoir pu y assister. »
- « Bonne journée bénéfique. »
- « Les outils utilisés, PowerPoint, vidéos, notes de cours et explications ont été bien utiles et utilisés. Cette formation a été très enrichissante. Je la recommande. Merci beaucoup! »

2.4 Cours RSE1002 : Réussir ses études pour les étudiants étrangers

Le cours RSE1002 a été reconduit à la session d'automne 2011. *Réussir ses études : introduction au système éducatif québécois pour les étudiants étrangers* est un cours de trois crédits qui présente, en plus du contenu sur les méthodes de travail et d'études et les stratégies d'apprentissage, une description exhaustive des caractéristiques du système universitaire québécois. L'objectif du cours est de familiariser l'étudiant étranger avec son nouvel environnement éducatif en le sensibilisant aux particularités, aux exigences, aux usages et aux façons de faire du système universitaire québécois. Cette sensibilisation vise à faciliter la transition entre le contexte scolaire du pays d'origine et celui de l'UQTR.

Au début de la session d'automne 2011, un total de neuf étudiants étaient inscrits au cours RSE1002. Toutefois, lors du premier cours, seulement six d'entre eux se sont présentés en classe : un étudiant à la maîtrise en mathématique et informatique, quatre autres au Baccalauréat en sciences comptables et une étudiante au programme libre. Cinq étudiants provenaient de pays d'Afrique (Togo, Côte d'Ivoire, Cameroun (2) et Sénégal) et un du Maroc.

De façon générale, les participants ont été très assidus et ont, dans l'ensemble, suivi attentivement le déroulement des rencontres et des formations sur le développement des compétences informationnelles données par le Service de la bibliothèque.

Les six participants ont rempli un formulaire d'appréciation du cours RSE1002 à la fin de la session. Tous les étudiants sont très satisfaits des retombées du cours RSE1002. Ils ont apprécié particulièrement d'avoir pu prendre connaissance des différences de système éducatif et souhaiteraient avoir des éléments de comparaison encore plus détaillés. Ils soulignent également, parmi les points importants vus et acquis en classe, la gestion du temps, la réalisation d'une recherche et d'un exposé oral, les stratégies d'études et les compétences informationnelles.

Le cours RSE1002 n'a pas été offert à la session d'hiver 2012 à cause du peu d'inscription au cours.

3. Mentorat

Les activités de mentorat apportent un soutien académique en prenant la forme de tutorat par les pairs. Ainsi, les étudiants éprouvant certaines difficultés dans leurs études ou dans un cours spécifique peuvent, par le biais des mentors, recevoir une aide personnalisée, ponctuelle, rapide et adaptée à leurs besoins ainsi qu'à leur champ disciplinaire. La majorité des suivis en mentorat se font de façon individuelle, mais dans quelques disciplines, l'approche par petits groupes est privilégiée.

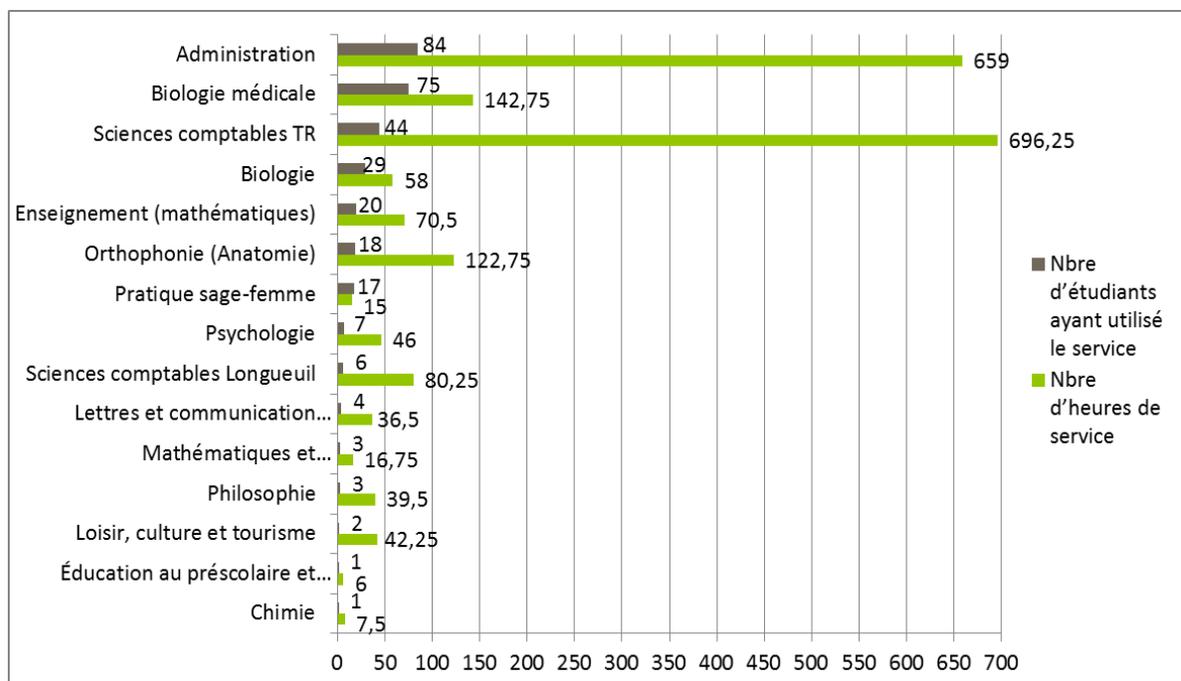
Cette année, afin de permettre aux mentors de se perfectionner, un encadrement plus rapproché leur était offert. En effet, les mentors devaient, à la suite de la première rencontre et à quelques reprises tout au long de leurs divers suivis, faire un bref compte-rendu du déroulement des rencontres et de l'implication des mentorés. Si des problèmes étaient rencontrés, ils étaient invités à en faire part à la professionnelle responsable qui pouvait alors leur donner quelques pistes de solutions. D'autre part, pour donner l'occasion aux mentors de se connaître et de perfectionner leurs techniques ou leur approche, une rencontre de l'ensemble des mentors a été planifiée à la fin de chaque session. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanges riches et de mises au point diverses. Les mentors ont bien apprécié ces forums de discussion et l'ouverture de la formule utilisée, soit celle d'un ordre du jour souple permettant diverses interventions et ajouts en fonction des préoccupations et de l'intérêt de chacun.

Cette année, 314 étudiants ont pu bénéficier des services d'un mentor pour un total de 2 039 heures de service, soit une moyenne de 6,5 heures par étudiant. Le tableau ci-après détaille les activités de mentorat pour l'année 2011-2012.

Portrait des activités de mentorat 2011-2012

Programme d'études	Nbre d'étudiants embauchés	Nbre d'heures de service	Nbre d'étudiants ayant utilisé le service
Administration	16	659	84
Biologie	1	58	29
Biologie médicale	7	142,75	75
Chimie	1	7,5	1
Éducation au préscolaire et enseignement au primaire	1	6	1
Enseignement (mathématiques)	2	70,5	20
Lettres et communication sociale	1	36,5	4
Loisir, culture et tourisme	1	42,25	2
Mathématiques et informatiques	1	16,75	3
Orthophonie (Anatomie)	5	122,75	18
Philosophie	1	39,5	3
Pratique sage-femme	2	15	17
Psychologie	2	46	7
Sciences comptables TR	14	696,25	44
Sciences comptables Longueuil	3	80,25	6
TOTAL	58	2 039	314

Les programmes les plus actifs au niveau du mentorat sont l'administration, la biologie médicale, et les sciences comptables, tel qu'on peut le constater à la lecture du graphique suivant.



3.1 Hors campus

À la session d'hiver 2012, après la réception d'une demande formulée par un groupe d'étudiants du Centre universitaire hors campus de Valleyfield éprouvant des difficultés dans le cours *Comptabilité financière appliquée à la gestion* (CTB1042), du mentorat a été offert en visioconférence à partir de l'UQTR. Au total, six étudiants ont eu recours au service pour deux rencontres de mentorat.

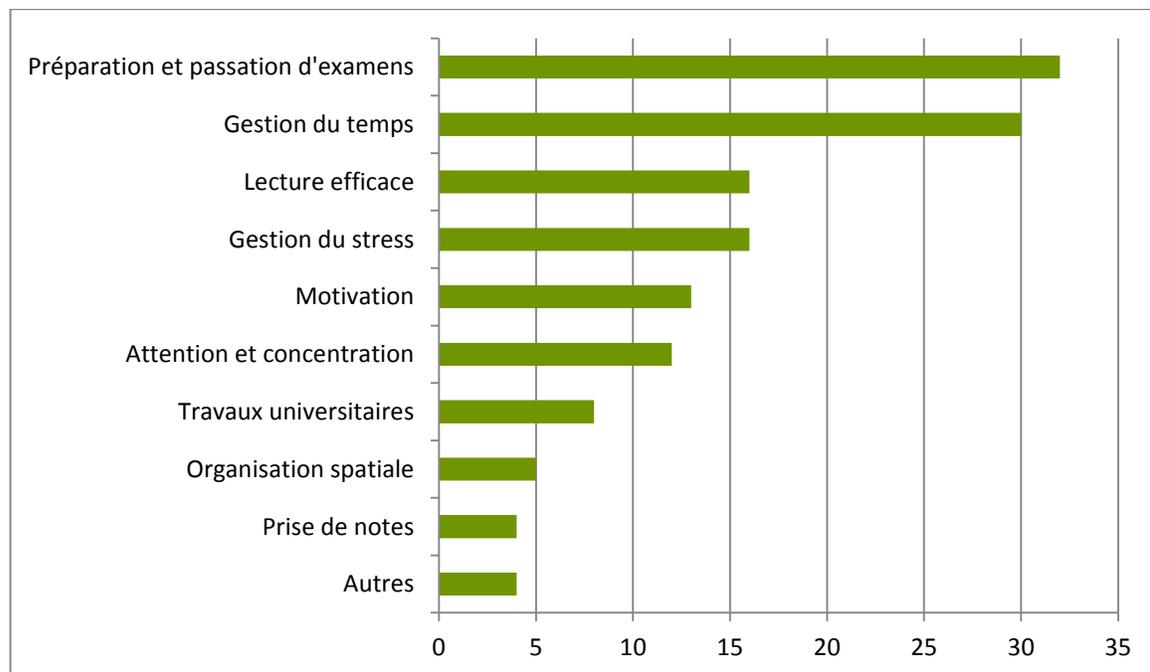
4. Soutien individuel à la réussite

Depuis l'automne 2011, le Bureau de la réussite étudiante offre aux étudiants la possibilité de recevoir du soutien individuel à la réussite sous forme de rencontres de suivi. Ainsi, les étudiants qui font face à des difficultés et qui souhaitent devenir plus efficaces peuvent faire appel à l'aide d'une conseillère en gestion des études. Cette dernière développe des stratégies personnalisées en fonction des objectifs et des besoins de chacun. Ces besoins sont identifiés grâce à un formulaire préalable puis précisés lors d'une rencontre d'accueil. Les méthodes choisies sont appliquées, évaluées et rectifiées, si nécessaire, en fonction du type d'apprenant.

Pour les sessions d'automne 2011 et d'hiver 2012, 36³ étudiants ont bénéficié de ce service à raison de 4 à 5 rencontres par étudiant

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des thèmes abordés en fonction de leur fréquence par les 36 étudiants rencontrés.

Principaux thèmes abordés en soutien individuel à la réussite



³ Un total de 55 étudiants ont rempli un formulaire, mais tous n'ont pas nécessairement eu recours au service. De ce fait, quelques étudiants ont confondu soutien individuel et mentorat, d'autres n'ont pas donné suite et certains ayant rempli leur demande à la fin de la session d'hiver 2012 ont préféré attendre à la session d'automne 2012 pour commencer le suivi (ils ont donc reporté leur demande).

5. Centre d'aide en français

5.1 Présentation

Le Centre d'aide en français (CAF) accueille les étudiants de l'UQTR afin de les accompagner dans la consolidation de leurs compétences langagières selon les exigences de leur programme et dans l'utilisation d'un français de qualité. Le CAF intègre désormais le Centre de soutien à la formation des maîtres (CSFM) destinés aux étudiants en enseignement de l'UQTR. Le CSFM cible autant l'amélioration de la compétence linguistique que toutes les autres compétences professionnelles exigées en enseignement (gestion de classe, planification, conception et pilotage de situations enseignement-apprentissage, utilisation des technologies, éthique professionnelle, etc.)

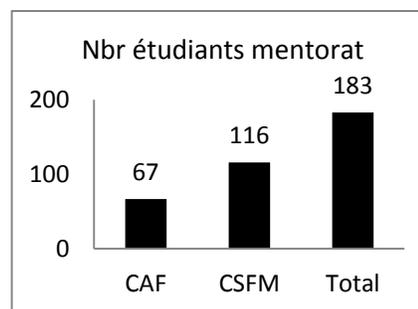
5.2 Bilan des services offerts

Le CAF et le CSFM offrent aux étudiants la possibilité de s'inscrire à un service de mentorat individuel en français, à des ateliers ponctuels traitant de points de langue spécifiques et de diverses techniques de rédaction. Nous présenterons les activités communes pour enchaîner avec les activités spécifiques à chacun des centres.

5.2.1 Services offerts par le CAF et le CSFM :

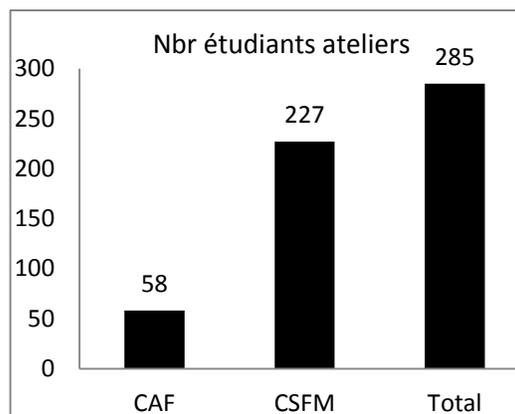
Mentorat en français écrit

Les étudiants peuvent profiter du soutien du CAF ou du CSFM afin d'améliorer leurs faiblesses en français écrit. Ce soutien est offert sous forme de mentorat, c'est-à-dire qu'un étudiant possédant une bonne maîtrise de la langue française agit à titre de mentor pour un autre étudiant présentant des faiblesses (mentoré). Le CAF a **aidé 67 étudiants** grâce au mentorat alors que le CSFM a accompagné en mentorat **116 étudiants**, pour un total de 183 étudiants mentorés.



Ateliers de révision grammaticale

Les ateliers de révision grammaticale sont animés par des mentors du CAF. Les ateliers pour le CSFM sont : le métalangage et les participes passés; l'orthographe grammaticale; la syntaxe; la conjugaison des verbes, l'orthographe lexicale et le vocabulaire; la rédaction. Les ateliers du CAF sont : la terminologie grammaticale, les participes passés, l'orthographe grammaticale et lexicale, le vocabulaire et la syntaxe et la conjugaison des



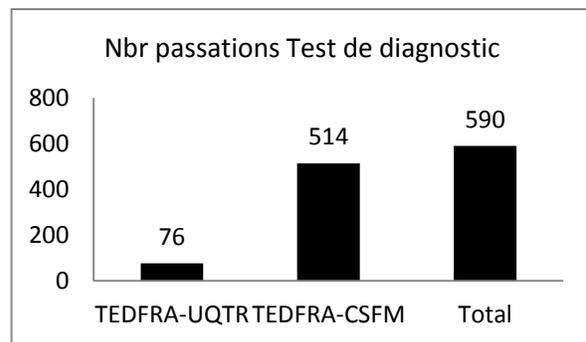
verbes. En tout, le CAF a offert ses ateliers à 18 reprises (tout atelier confondu) aidant ainsi **58 étudiants**. Pour ce qui est du CSFM, les ateliers ont été offerts à 50 reprises à **227 étudiants**.

Ateliers de communication orale

L'atelier de communication orale est constitué de cinq séances. Une séance de cet atelier est constituée d'une courte présentation théorique et d'une partie pratique où les étudiants offrent une performance. Les performances sont filmées et une évaluation est faite par l'animateur. En 2011-2012, l'atelier de communication orale a été offert à l'automne et à l'hiver supportant **9 étudiants**.

Les tests de diagnostic TEDFRA-UQTR et TEDFRA-CSFM

Le CAF et le CSFM ont mis à la disposition des étudiants un test de diagnostic. Ces derniers sont informatisés et la passation se fait en ligne. Ces tests servent à donner un portrait des compétences linguistiques à l'étudiant. Le TEDFRA-UQTR a été passé à **76 occasions** alors que le TEDFRA-CSFM à **514 reprises**. Ce test est préalable au mentorat en français écrit.



5.2.2 Services spécifiques offerts par le CSFM :

Atelier-conférence sur le TECFÉE

L'atelier-conférence TECFÉE est donné par le professeur André Bougaïeff et explique aux étudiants les points évalués au TECFÉE ainsi qu'une méthode de préparation afin de maximiser leur chance de réussir le test. L'atelier-conférence TECFÉE a attiré **50 étudiants** à l'automne et **19 étudiants** à l'hiver pour un total de **69 étudiants**.

Mentorat dans les compétences professionnelles

Le CSFM offre aussi du mentorat dans les autres compétences professionnelles (de C1 à C12), mais plus spécifiquement celles ayant un rapport avec la conception de situations d'enseignement-apprentissage (C3), le pilotage de situations d'enseignement-apprentissage (C4) et la planification, l'organisation et la supervision du groupe-classe (C6). Ce mentorat est offert par une personne-ressource spécialiste en éducation. **12 étudiants** ont utilisé ce service à l'automne alors que **10 étudiants** ont fait de même à l'hiver, portant à 22 le nombre d'étudiants mentorés.

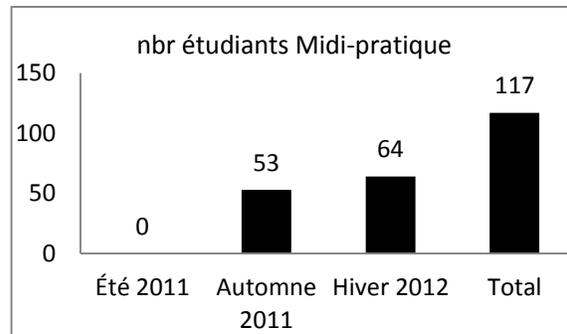
Ateliers de communication non verbale

Inspirés des techniques d'art dramatique et de jeu, les ateliers renforcent la confiance en soi et les habiletés à communiquer devant un groupe en travaillant spécifiquement la gestuelle, la voix, la

posture et le regard. À l'automne 2011, **11 étudiants** ont participé à ces ateliers alors que **8 étudiants** étaient présents à l'hiver 2012, pour un total de 19 étudiants.

Les ateliers midi-pratique

En nouveauté cette année, le CSFM a présenté des ateliers intitulés Midi-Pratique. Ces midis-pratiques ont été donnés par une chargée de cours et deux professeurs des sciences de l'éducation. En tout, 4 midis-pratiques ont été offerts aux étudiants : trois ateliers traitaient de la gestion de classe alors que le dernier s'intéressait à l'éthique professionnelle. En bref, cette initiative a attiré **53 étudiants** à l'automne 2011 et **64 étudiants** à l'hiver 2012. Ainsi, 117 étudiants ont participé aux ateliers.



5.2.3 Services spécifiques offerts par le CAF

Atelier-conférence

En 2011-2012, le CAF a offert un atelier-conférence sur la nouvelle orthographe. Cette conférence offre un panorama des réformes orthographiques à travers les âges, les règles de la nouvelle orthographe et le statut de la nouvelle orthographe dans la francophonie. Le tout est accompagné d'exercices mettant en pratique les notions vues. L'atelier-conférence a été offert à l'hiver 2012 et a attiré **28 étudiants**.

Soutien à la rédaction pour les étudiants à la maîtrise en ergothérapie en difficulté

Le CAF offre du soutien aux étudiants entrant à la maîtrise en ergothérapie et ayant une moyenne entre 3,0 et 3,2 sur 4,3. Le besoin ciblé par le département était un accompagnement dans la synthèse d'articles scientifiques et dans la rédaction de critique d'articles et d'écrits reliés aux sciences de la santé. Le CAF a mis sur pied une série de 10 ateliers répondant à ce besoin. À l'été 2011, **14 étudiants** en ergothérapie ont profité de ces ateliers alors qu'à l'hiver 2012, **25 futurs ergothérapeutes** étaient présents.

En somme, les services du CAF-CSFM les plus fréquentés sont surtout en lien avec l'amélioration du français écrit. En effet, 285 étudiants ont assisté aux différents ateliers de révision grammaticale et 183 étudiants ont participé au programme de mentorat en français écrit. Par ailleurs, une des nouveautés du CSFM, les ateliers midi-pratique, est la troisième activité la plus populaire ayant attiré 117 étudiants en enseignement.

5.3 Portrait de la clientèle

Il apparaît important de présenter le portrait des étudiants ayant fréquenté les deux centres.

Les étudiants fréquentant le CAF

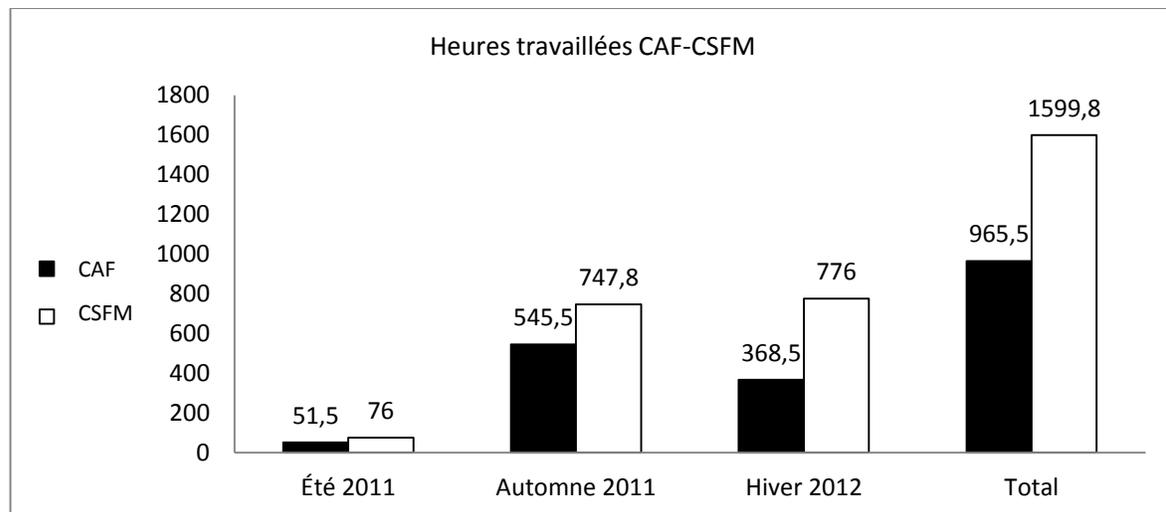
Les étudiants ayant fréquenté le CAF en 2011-2012 proviennent de **18 départements** de l'UQTR. Les étudiants proviennent essentiellement du département d'ergothérapie (**17,4 %**), des sciences de la gestion (**15,3 %**), de lettres et communication sociale (**11,8 %**) et des sciences de l'éducation (**9,7 %**). Par ailleurs, les étudiants venant au CAF proviennent de tous les cycles d'études. **69,4 %** étudie au 1^{er} cycle. **27,8 %** des étudiants sont au 2^e cycle alors que **2,8 %** évolue au 3^e cycle.

Les étudiants fréquentant le CSFM

Les étudiants ayant fréquenté le CSFM en 2011-2012 proviennent de tous les programmes en éducation de l'UQTR. Les étudiants proviennent essentiellement du programme d'enseignement au préscolaire et au primaire (45,3 %), du programme en enseignement de l'éducation physique et à la santé (9,6 %) et du programme en enseignement au secondaire : profil Univers social (7,8 %). Par ailleurs, les étudiants venant au CSFM proviennent du 1^{er} cycle d'études (**97,9 %**) et du 2^e cycle d'études (**2,1 %**).

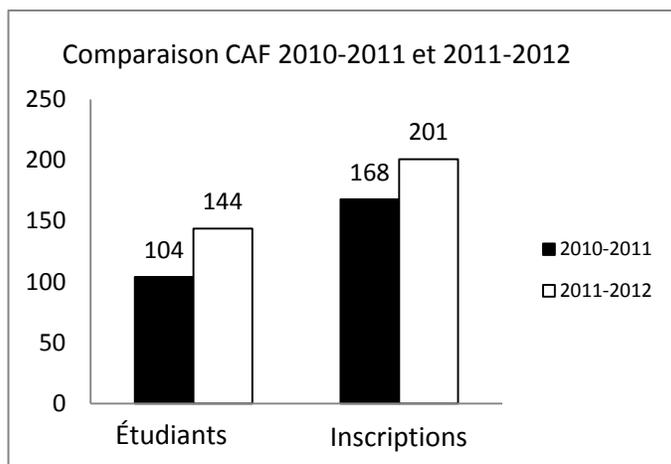
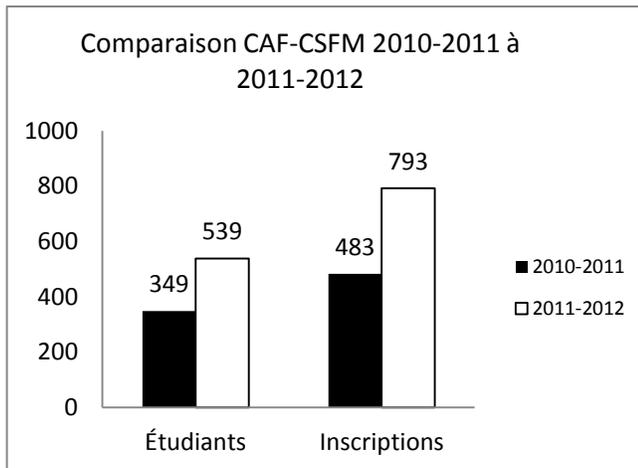
5.4 Équipe

Le Centre d'aide en français a engagé **7 étudiants** pour répondre aux besoins de la population étudiante de l'UQTR. Pour ce qui est du CSFM, **13 étudiants** ont agi à titre de mentors. Le tableau suivant présente la répartition des heures travaillées par sessions par ces mentors.



Comparaison — Compilation CAF-CSFM

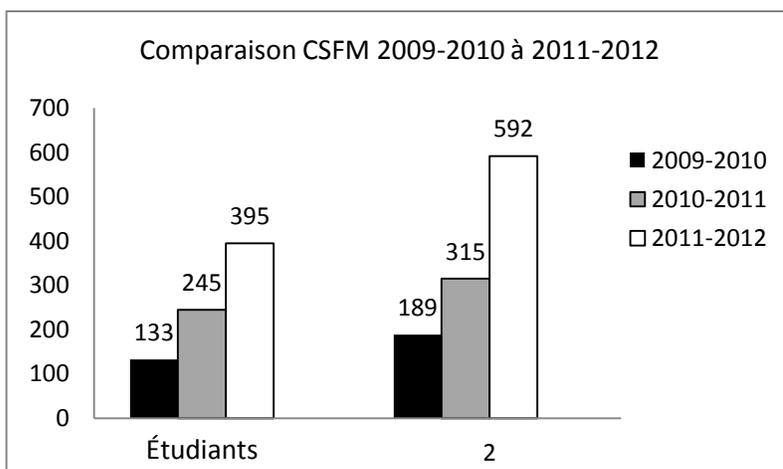
En bref, le Centre d'aide en français, incluant le CSFM, a connu une augmentation significative dans sa fréquentation. En effet, le nombre d'étudiants ayant utilisé le CAF a bondi de **54,4 %** passant de **349 étudiants** en 2010-2011 à **539 étudiants** en 2011-2012. Pour ce qui est du nombre d'inscriptions, l'augmentation est de **64,2 %** bondissant de **483 inscriptions** en 2010-2011 à **793 inscriptions** en 2011-2012.



Si nous étudions ces chiffres distinctement, nous voyons que le CAF et le CSFM ont connu une augmentation de leur fréquentation. En effet, le CAF à lui seul a vu sa clientèle étudiante augmenter de **38,5 %**, c'est-à-dire que le nombre d'étudiants fréquentant le CAF est passé de **104 étudiants** en 2010-2011 à **144 étudiants** en 2011-2012. Pour ce qui est des inscriptions aux différents services du CAF, l'augmentation est de **19,6 %** passant de

168 inscriptions en 2010-2011 à **201 inscriptions** en 2011-2012.

Finalement, le CSFM continue son ascension quant à sa fréquentation. En effet, après l'augmentation fulgurante constatée de 2009-2010 à 2010-2011, le CSFM a encore connu une année avec une forte augmentation. Le nombre d'étudiants a bondi de **61,2 %** passant de **245 étudiants** en 2010-2011 à **395 étudiants** en 2011-2012. Pour



ce qui est des inscriptions, la hausse est de **87,9 %** passant de **315 inscriptions** en 2010-2011 à **592 inscriptions** en 2011-2012.

En conclusion, nous pourrions dire que l'augmentation de la clientèle du CAF-CSFM est reliée à plusieurs facteurs. Premièrement, le CSFM est plus connu des étudiants et du personnel du département des sciences de l'éducation puisque nous en sommes à la troisième année d'activité. Deuxièmement, le CAF-CSFM tente d'atteindre sa clientèle en exploitant différents moyens publicitaires comme les cartons publicitaires, les annonces dans le Portail étudiant et dans la rubrique Évènements de L'Entête, les publicités dans le journal étudiant Zone Campus et dans l'agenda de l'UQTR. Il y a aussi de la publicité directe lors de la journée d'accueil de l'automne puisque le coordonnateur du CAF et quelques mentors font des inscriptions et des activités d'accueil pour présenter nos services et distribuer des cartons. Finalement, le CAF, dans sa stratégie de développement, collabore directement avec certains départements dans le but d'implanter des services répondant aux besoins des étudiants de ces programmes (suivi en mentorat pour les étudiants en grande difficulté des programmes de communication sociale et de loisir, culture et tourisme; mesures de remédiation pour les retours de stage des étudiants en enseignement au secondaire; ateliers de synthèse et de rédaction pour les étudiants de 2e cycle en ergothérapie). Donc, tous ces moyens expliquent la croissance de nos centres.

En bref, le CAF en 2011-2012 c'est :

- **539 étudiants** générant **793 inscriptions**;
- Des étudiants provenant de **18 départements** et des **trois cycles d'études**;
- **20 mentors** totalisant **2565,3 heures travaillées**;
- Une augmentation de la fréquentation étudiante de **54,4 %** et une augmentation de **64,2 %** des inscriptions.

6. Projets de soutien à la réussite étudiante

Les projets de soutien à la réussite étudiante s'articulent autour des besoins ciblés et des difficultés particulières repérées dans des programmes d'études. Ils doivent avoir un impact attendu et mesurable sur la persévérance dans les études et la réussite des étudiants.

Pour l'année 2011-2012, l'appel de projets s'est tenu du 2 au 27 mai 2011, soit un mois plus tard que par les années passées, à la demande des professeurs. Le Bureau de la réussite étudiante a octroyé un financement à 15 demandes de soutien, mais 14 projets ont été réalisés. Le tableau suivant présente les projets mis sur pied cette année.

Liste des projets de soutien 2011-2012

Programme d'études	Titre du projet de soutien	N ^{bre} d'étudiants embauchés	N ^{bre} d'heures	N ^{bre} d'étudiants ayant bénéficié du projet
Administration	Sessions de travaux dirigés en économie	1	80 h	56
Administration	Travaux pratiques interactifs en économie – Phase II	1	70 h ¹	- ²
Arts	Animation et diffusion des arts	5	538,25 h ³	15 étudiants bénévoles et 5 étudiants embauchés
Chiropratique	Soutien à l'Internat I en chiropratique	6	63,5 h	43
Éducation Lettres	Développement du site web « Français québécois / Français général »	1	150 h ⁴	- ⁵
Éducation Lettres	Outil multivolet d'aide à la rédaction et à la révision pour les étudiants en enseignement	Le responsable du projet a renoncé au financement offert.		
Enseignement en activité physique	Portfolio électronique de développement professionnel	1	151 h	53
Enseignement en adaptation scolaire et sociale	Accompagnement au développement des compétences professionnelles à l'aide du dossier professionnel progressif	1	9,5 h	51
Ergothérapie	Soutien interdisciplinaire à l'intégration des notions d'anatomie pour les étudiants en ergothérapie	5	173 h	35
Psychoéducation	Projet d'accompagnement par les pairs	6	733 h	269

Psychoéducation (Québec)	Journée d'accueil pour les nouveaux étudiants au baccalauréat en psychoéducation à Québec	0	-	62
Psychoéducation (Québec)	Projet d'accompagnement par les pairs	2	585 h	151
Sciences comptables	Centre d'aide en sciences comptables à Trois-Rivières	13	690 h	260
Sciences comptables (Longueuil)	Centre d'aide pour les étudiants du DEC-BAC en sciences comptables à Longueuil	5	53 h	71
Sciences infirmières	Projet d'accompagnement au laboratoire d'apprentissage en sciences infirmières	5	133,5 h	32
TOTAL		52	3 429,75 h	1 103

1 : Heures en développement d'un site web et non en services offerts.

2 : 575 visites ont été comptabilisées sur le site pour l'année 2011-2012.

3 : Heures en développement de trousse pédagogiques et non en services offerts.

4 : Heures en développement d'un site web et non en services offerts.

5 : 607 visites ont été comptabilisées sur le site pour l'année 2011-2012.

Au total, 1 103 étudiants ont bénéficié d'un des 14 projets de soutien à la réussite étudiante.

7. Projets spéciaux

7.1 PROSPERE

7.1.1 Qu'est-ce que PROSPERE?

Après deux années d'abstention, l'UQTR a réintroduit cette année l'utilisation de PROSPERE auprès de ces nouveaux étudiants. PROSPERE est une démarche de sensibilisation pour les étudiants qui entreprennent un programme de baccalauréat ou de maîtrise, en leur procurant un outil qui leur permet de découvrir leurs forces et leurs faiblesses au regard des conditions de réussite des études et qui les oriente vers les ressources disponibles dans l'établissement. Pour ce faire, la démarche est constituée de deux éléments :

- un questionnaire en ligne (identique pour tous les établissements)
- un profil personnel et confidentiel, remis à l'étudiant par courriel, composé d'indicateurs liés aux conditions de réussite et d'une liste de ressources à consulter au besoin (la structure du profil est identique pour tous les établissements et la liste des ressources est propre à chaque université)

Aux trimestres d'automne et d'hiver, les étudiants nouvellement inscrits sont conviés par courriel à répondre au questionnaire PROSPERE quelques semaines après le début des cours. Ils disposent de trois semaines pour y répondre.

À l'automne 2011, l'opération pour les étudiants nouvellement inscrits dans un baccalauréat s'est déroulée du 4 au 31 octobre. Au terme de l'opération, 34,1 % des nouveaux étudiants avaient complété la démarche. Pour les étudiants à la maîtrise, l'opération a eu lieu du 7 au 30 novembre. Au total, 52,9 % des nouveaux étudiants à la maîtrise se sont procurés leur profil.

L'opération PROSPERE-BACC de l'hiver 2012 a été lancée le 25 janvier 2012. Les 375 étudiants inscrits dans les programmes de baccalauréats ont jusqu'au 15 février 2012 pour répondre au questionnaire. Au total, 111 étudiants ont complété le questionnaire, pour un taux de réponse de 29,6 %. À la maîtrise, les étudiants ont été conviés du 12 mars au 2 avril. Un taux de réponse de 40,3 % a été obtenu.

7.1.2 Projet-pilote : PROSPERE de la sensibilisation à l'intervention

Le projet-pilote prend appui sur la démarche PROSPERE existante. Le Bureau de la réussite étudiante (BRÉ) souhaite utiliser PROSPERE au-delà de la sensibilisation pour en faire un véritable outil d'intervention permettant d'agir rapidement sous un modèle préventif et prospectif. Pour y arriver, le BRÉ propose de soumettre une question supplémentaire aux répondants de PROSPERE-BACC afin d'obtenir, dans un premier temps, leur autorisation à consulter leur profil personnel et, dans un deuxième temps, à les contacter pour leur suggérer des mesures de soutien à la réussite ou une prise de rendez-vous. Par ce projet, le BRÉ a pour objectif de favoriser la persévérance des étudiants qui pourraient être perçus à risque en facilitant la première prise de contact avec les

services de soutien. Ce contact pourrait amener l'étudiant vers une utilisation des ressources disponibles et ainsi permettre que les étudiants qui en ont le plus besoin soient soutenus.

Pour réaliser ce projet, un certificat d'éthique a été obtenu en septembre 2011.

Envoi de la question supplémentaire :

La question supplémentaire consistait à offrir la possibilité aux étudiants qu'une conseillère en gestion des études puisse consulter leur profil et qu'en cas de difficultés, elle puisse les contacter afin de leur proposer des ressources appropriées à leur situation. L'envoi du courriel explicatif du projet ainsi que le lien web leur permettant d'accéder à la question supplémentaire furent envoyés le 12 mars 2012 aux 111 répondants de l'opération PROSPERE Baccalauréat. Immédiatement, cinq réponses ont été retournées. Un courriel de rappel fut envoyé le 26 mars, ce qui a permis d'obtenir 12 autres réponses, pour un total de 17, soit 15,3 % des participants à l'opération PROSPERE-Baccalauréat de l'hiver 2012.

Sur les 17 répondants, 13 étudiants (76,4 %) ont accepté que leur profil PROSPERE soit analysé. Lors de la semaine du 26 mars, une compilation des réponses a été réalisée et des courriels types ont été préparés en réponse aux diverses situations.

Le courriel de type 1 était acheminé après analyse du profil de l'étudiant pour lequel aucune difficulté ne semblait s'en dégager. Toutefois, comme la perception de l'étudiant datait de la fin janvier, celle-ci avait pu évoluer depuis. Ainsi, l'étudiant était invité, tout de même, s'il le désirait à communiquer avec la professionnelle du Bureau de la réussite étudiante pour discuter des difficultés qu'il rencontrait.

Le courriel de type 2 était acheminé après analyse du profil de l'étudiant lorsque plusieurs facteurs de réussite indiquaient une position dans le rouge ou dans le jaune. La liste des indicateurs jugés à risque était dressée et l'on invitait l'étudiant à prendre rendez-vous avec la professionnelle par courriel, par téléphone ou à se présenter à son bureau.

Le courriel de type 3 était acheminé lorsque les étudiants n'avaient pas joint leur profil de réussite PROSPERE avec leur réponse comme spécifié à la question supplémentaire.

Analyse des résultats obtenus :

Des 13 étudiants ayant répondu OUI :

- 5/13 ou 38 % ont retourné leur profil comme demandé.
- 5/13 ou 38 % avaient indiqué dans les commentaires avoir perdu ou jeté leur profil. Une analyse manuelle a dû être effectuée à partir de l'entrepôt de données. Puis, le courriel 2 leur a été transmis
- Les trois autres n'ont pas donné de suite au courriel 3 précisant de retourner le profil. Le profil de ces étudiants n'a pas été analysé.

Après analyse des 10 profils restants :

- 1/10 ou 10 % n'avait aucune difficulté.
- 1/10 ou 10 % avait des difficultés mineures.
- 8/10 ou 80 % avaient plusieurs difficultés et ont été invités à contacter la conseillère.

Des 8 étudiants en difficulté et ayant été invités à contacter la conseillère :

- 2/8 ou 25 % ont été rencontrés et ont pu être dirigés vers les ressources appropriées à leur situation.
- 6/8 ou 75 % n'ont pas donné suite.

Points à considérer pour la prochaine opération:

Plusieurs points d'amélioration sont à considérer et des recommandations ont été rédigées en vue de parfaire la prochaine opération notamment, ajouter à la fin du courriel et à la fin du questionnaire PROSPERE, une note indiquant aux répondants de conserver leur profil, puis de tenir compte du calendrier universitaire afin de s'assurer de la période idéale pour lancer l'opération.

7.2 Comité Interordres Mauricie pour les étudiants en situation de handicap (CIMesh)

Dans le cadre du programme de collaboration collèges-universités du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), un projet de coalition régionale entre les établissements d'enseignement supérieur de la Mauricie s'est vu octroyer une subvention triennale à l'été 2011, dans le but de développer une structure de suivi facilitant la transition interordres et la réussite des étudiants en situation de handicap. Cette alliance regroupe les quatre établissements postsecondaires de la région soit : l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Cégep de Trois-Rivières, le Collège Shawinigan et le Collège Laflèche⁴. Elle vise, entre autres choses, l'harmonisation des pratiques des services adaptés ainsi que la mise en commun des expertises en vue d'élaborer des outils d'information et d'intervention.

Le projet comporte trois phases distinctes sur trois ans :

1. Dresser le portrait de la clientèle, des ressources actuelles et des besoins
2. Développer des outils de dépistage et d'intervention
3. Évaluer la nouvelle structure mise en place et la rectifier au besoin

Il faut tout d'abord mentionner que l'entrée en fonction de la coordonnatrice du projet s'est effectuée en août 2011. La fin de l'été et le début de l'automne 2011 furent le moment pour elle de s'approprier le dossier, de procéder à la recension des écrits sur le sujet au Québec et hors Québec, de redéfinir les phases du projet et l'échéancier à partir des objectifs élaborés dans le projet initial présenté au MELS.

⁴ Il est à noter que le Collège Laflèche s'est joint au CIMesh en avril 2012 seulement.

Les objectifs réalisés de la phase 1 :

Dresser le portrait de la clientèle, des ressources actuelles et des besoins

7.2.1 Recensement de la clientèle en situation de handicap (automne 2011)⁵

Chaque institution a recensé le nombre d'étudiants par type de limitation fonctionnelle ayant eu recours aux services adaptés depuis l'année 2008. Des tableaux et des graphiques d'évolution des populations en situation de handicap présentes en Mauricie ont été construits et ont permis de dresser un portrait de la clientèle en situation de handicap. Depuis les dernières années, on constate une augmentation accrue du nombre total d'étudiants fréquentant les services adaptés. Celle-ci s'explique par la hausse de la clientèle émergente (trouble d'apprentissage, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, trouble de santé mentale, trouble envahissant du développement et trouble neurologique) qui a presque sextuplé, passant de 43 à 272 étudiants, en quatre ans seulement. Pour ce qui est de la clientèle traditionnelle (déficience auditive, visuelle, motrice et organique), une croissance, toutefois plus lente, est observée également. (Voir annexes A et B)

7.2.2 Inventaire des ressources (automne 2011)

Une cueillette de renseignements a été effectuée afin de procéder à l'inventaire des services dédiés à ces étudiants, des ressources humaines, matérielles, technologiques disponibles et des outils de travail existants (formulaires, protocoles, etc.) au sein des établissements membres du comité.

7.2.3 Identification des besoins de la clientèle en matière de mesures d'aide à l'apprentissage (printemps 2012)

Un questionnaire a été préparé, puis administré auprès des étudiants desservis par le service de soutien aux étudiants en situation de handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières en vue d'identifier les principales difficultés d'ordre académique auxquelles ils sont confrontés, les mesures d'aide à l'apprentissage dont ils bénéficient ou aimeraient bénéficier ainsi que les formes d'aide qui favoriseraient la réussite de leurs études.

Après la compilation des réponses au questionnaire, les trois principaux besoins d'aide des étudiants qui ressortent sont :

- du mentorat adapté
- des ateliers d'information et de formation
- de l'orthopédagogie.

À l'UQTR, les prochains mois seront donc consacrés au développement des mesures suivantes :

⁵ Pour le Collège Laflèche, la cueillette d'informations relatives aux services, aux ressources et à leur clientèle a été réalisée en avril et mai 2012.

- du mentorat adapté, qui aura pour but de soutenir les étudiants en situation de handicap et leur permettre d'acquérir des stratégies d'apprentissage dans certains aspects jugés difficiles pour eux comme l'organisation du temps, la lecture efficace, la mémorisation, la gestion du stress
- un atelier d'exploration du logiciel Antidote
- une séance d'informations sur les services

Un partenariat avec une éventuelle clinique d'orthopédagogie à l'UQTR est aussi envisagé.

Afin de réaliser et d'animer le mentorat adapté et les ateliers sur les thèmes reliés au métier d'étudiant, le Comité sollicitera la participation des étudiants en psychoéducation et en enseignement en adaptation scolaire puisque leur programme d'étude s'inscrit dans une démarche de relation d'aide.

Les objectifs réalisés de la phase 2 :

Développer des outils de dépistage et d'intervention

7.2.4 Amélioration des services adaptés et des outils existants (formulaires communs, protocoles) en fonction des besoins ciblés (automne 2011 et début hiver 2012).

Le Comité a procédé à une mise en commun des outils de travail utilisés dans les trois premiers milieux d'enseignement. La forme et les contenus des formulaires et documents de travail ont été repensés et harmonisés afin de faciliter le travail des intervenants et la pratique auprès des étudiants. Les formulaires et les documents officiels ont été soumis aux instances mandatées de chaque établissement pour assurer leur conformité.

7.2.5 Élaboration d'activités de sensibilisation, d'information et de formation auprès de la clientèle et de la communauté (printemps 2012).

Un dépliant explicatif a été produit et distribué dans les trois commissions scolaires, les institutions secondaires privées ainsi que dans les trois établissements collégiaux de la région de la Mauricie. Il a été conçu dans le but de faire connaître les services adaptés offerts dans les quatre établissements du CIMesh et d'inciter les étudiants de 5^e secondaire et les finissants des collèges à se manifester le plus tôt possible au sein de leur futur établissement d'enseignement afin de pouvoir bénéficier des mesures auxquelles ils ont droit.

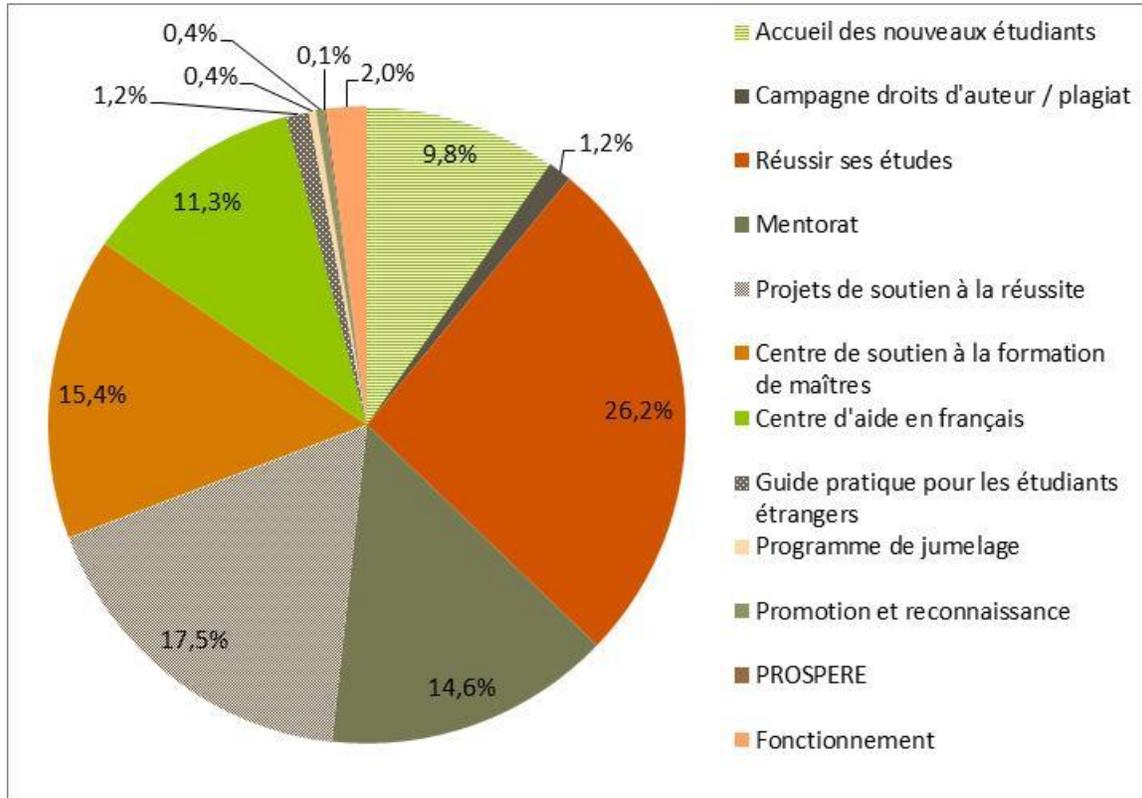
8. Budget

Le scénario réaliste présenté dans le Plan quinquennal de soutien à la réussite étudiante prévoyait un budget de 435 455 \$ pour l'année 4 de la mise en place du Bureau de la réussite étudiante, dont 20 000 \$ de fonctionnement.

Pour réaliser ses activités et continuer à développer les mesures de soutien à la réussite, le Bureau a plutôt effectué des dépenses de l'ordre de 307 152 \$, dont 6 269 \$ en fonctionnement, excluant les salaires de l'équipe permanente. Il s'agit d'une augmentation globale des dépenses de 9,8 % par rapport à l'an dernier. L'augmentation des dépenses par rapport à l'année passée s'explique principalement par l'embauche à temps plein d'une ressource professionnelle dédiée au cours *Réussir ses études* ainsi qu'à la gestion des activités de mentorat. Davantage de mentors ont aussi été embauchés afin d'offrir plus d'heures de mentorat en administration et en comptabilité où la demande est très forte. Dans la même veine, le Bureau a également financé les séances de dépannage offertes aux étudiants en ingénierie. En contrepartie, les dépenses associées aux projets de soutien à la réussite étudiante ont diminué, les responsables de projet n'ayant pas utilisé la totalité de l'enveloppe budgétaire mise à leur disposition. Enfin, les postes touchant l'accueil, les étudiants étrangers, le français et la promotion sont sensiblement restés au même niveau.

Une analyse du budget permet de constater que 58,3 % des dépenses sont liées aux trois principales mesures de soutien à la réussite étudiante, soit le cours *Réussir ses études*, le mentorat et les projets de soutien à la réussite. De plus, 26,7 % des dépenses visaient les mesures dédiées au français. Seulement 2,0 % du budget a été utilisé pour le fonctionnement du Bureau (excluant les salaires de l'équipe régulière). Le graphique suivant illustre la répartition des dépenses.

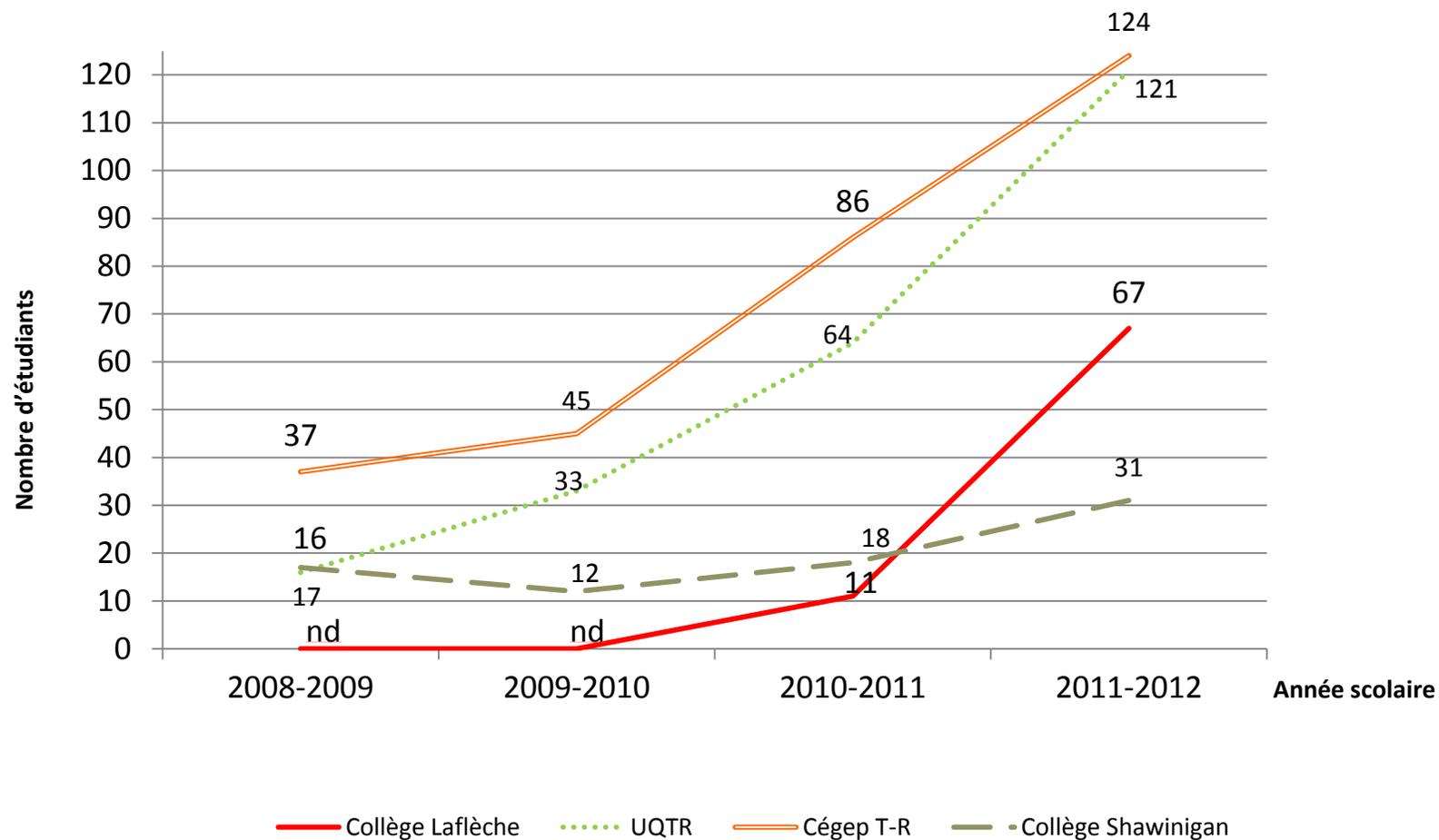
**Répartition des dépenses du Bureau de la réussite étudiante
2011-2012**



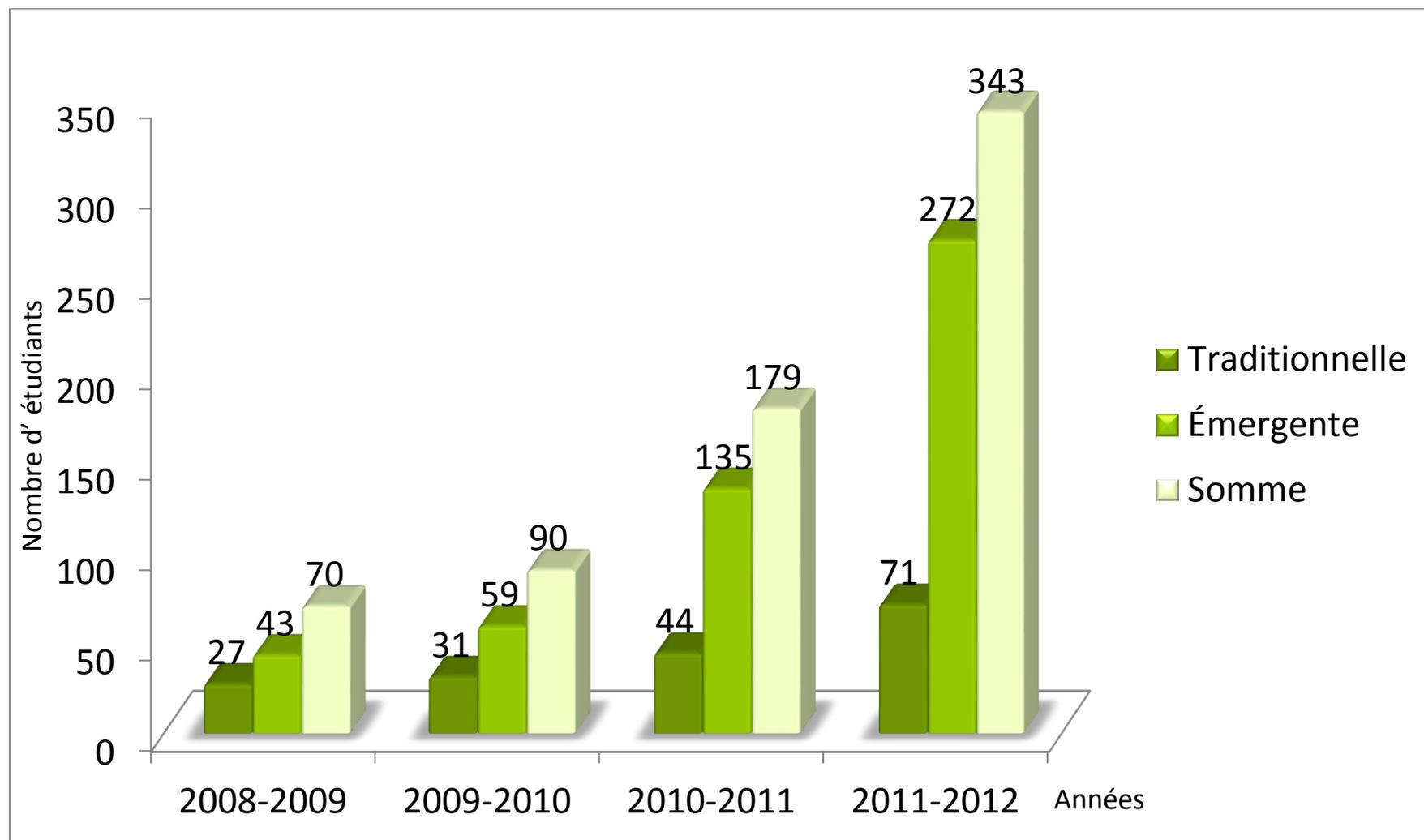
Il est important de mentionner que 45,9 % du budget a été versé en salaire aux étudiants et 7,4 % en bourses. Cela représente plus de la moitié des dépenses et une augmentation de 13,8 % en dollars par rapport à l’an dernier (163 600 \$ vs 143 805 \$). Il s’agit également d’une légère augmentation en proportion du budget (1,8 %) par rapport à l’an passé.

Enfin, soulignons que les activités du comité Interordres Mauricie pour les étudiants en situation de handicap ont été financées par une enveloppe distincte obtenue grâce au Programme de collaboration universités – collèges du MELS. Ces chiffres ne sont pas inclus dans les calculs présentés.

ANNEXE A : Évolution de la fréquentation aux services adaptés Mauricie



ANNEXE B : Évolution par type de clientèle des quatre établissements



SECTION 2: RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

PRÉAMBULE

Cette deuxième section du rapport de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi 95) porte sur les perspectives de développement de l'UQTR. Dans sa substance et sa formulation, le texte s'inspire du discours de la rentrée 2013 prononcé récemment par la rectrice Nadia Ghazzali. En voici la [version intégrale](#).

INTRODUCTION

L'UQTR va bien et connaît une belle croissance, ainsi que l'indique la hausse constante des inscriptions. Diverses enquêtes menées récemment fournissent une explication aux excellents résultats que nous obtenons à ce chapitre depuis plusieurs années. Elles montrent que nos étudiants sont heureux de leur choix, qu'ils se plaisent sur le campus et qu'ils nous accorderaient volontiers leur confiance si c'était à refaire. Une immense majorité d'entre eux n'hésitent pas à nous recommander, si bien que le mot se passe de plus en plus. La population étudiante est de nouveau au rendez-vous cet automne, l'augmentation dépassant les 8 % – le cap des 14 000 inscrits est maintenant atteint. Le fait que notre effectif étudiant ait crû de 44 % depuis 2002 signale très clairement l'attractivité grandissante de notre institution.

On observe à l'UQTR plusieurs autres signaux très encourageants. Notre programmation académique et scientifique gagne en force et en cohérence. Certains créneaux de formation et de recherche, en particulier celui des sciences de la santé, se développent bien et concourent à nous distinguer au Québec et ailleurs. Le financement de la recherche est en croissance, alors que diverses mesures de soutien aux jeunes chercheurs ont stimulé l'éclosion d'une relève qui promet énormément. Les interactions se multiplient dans nos régions de référence et à l'international, ce qui a une incidence favorable sur la qualité des apprentissages, la recherche menée en partenariat et la densification de nos réseaux d'échange.

Les choses vont bien, donc. Pourraient-elles aller mieux? Bien sûr. Il est des domaines où notre potentiel n'est pas pleinement exploité. Et c'est à nous, l'équipe de direction, d'identifier les orientations et les objectifs qui vont permettre à notre établissement de passer à un niveau supérieur. Pour y parvenir, il convient de se livrer à un nécessaire exercice de projection, c'est-à-dire de donner à l'UQTR un plan stratégique qui met de l'avant des priorités claires et propose une vision stimulante. Développement stratégique, priorités institutionnelles et vision commune : ce sont là les trois thèmes qui seront abordés dans ce texte.

- i. D'abord, pour mettre les choses en perspective, il sera à propos de communiquer des informations sur le déroulement du plan stratégique 2010-2015 de l'UQTR, qui s'affaire déjà à préparer une nouvelle ronde de consultation et de planification institutionnelle.
- ii. Ensuite, nous allons préciser les quatre grandes priorités de l'établissement, les dimensions de la vie universitaire qu'il convient de privilégier si nous voulons réaliser notre idéal d'excellence.
- iii. Enfin, nous aimerions faire état de la vision que la direction entend concrétiser avec le concours de l'ensemble de la communauté universitaire.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Adopté en 2010, l'actuel plan stratégique de l'UQTR est structuré selon quatre orientations qui se rapportent aux études, à la recherche, au milieu de vie et à l'interaction avec les partenaires. Sous chacune de ces grandes rubriques, notre établissement a connu des avancées significatives.

1. Pour ce qui touche les études, nous avons développé des programmes originaux à tous les cycles, innové en matière d'enseignement, amélioré le contexte d'apprentissage et développé la formation continue ainsi que les contenus en ligne. La hausse constante de l'effectif étudiant fournit un bon indice de la qualité du travail accompli à ce chapitre.
2. En matière de recherche, nous avons soutenu les efforts de nos chercheurs et intensifié le rayonnement scientifique de l'Université. En mettant sur pied un programme de chaires institutionnelles, nous avons aussi fourni une aide précieuse aux nouveaux professeurs les plus prometteurs. Du même coup, nous avons stimulé l'émergence de nouveaux leaderships et encouragé l'éclosion de foyers intellectuels innovants. La relève scientifique permet de fonder de grands espoirs pour l'UQTR.
3. Le milieu de travail et d'études a aussi profité. La convention collective signée récemment avec les professeurs témoigne du soin apporté aux relations de travail. Nous avons veillé à favoriser l'expression et la reconnaissance du talent, amélioré la qualité de vie et la sécurité sur le campus, en plus de prendre nos responsabilités en matière de développement durable. Nous avons en outre achevé la construction d'un tout nouveau pavillon à la vie étudiante, un lieu propice pour ceux et celles qui désirent s'investir, faire preuve d'initiative et contribuer au dynamisme de l'UQTR.
4. Les relations avec nos différents partenaires ont été renforcées. La création du campus de l'UQTR à Drummondville, projet structurant qui va continuer de recevoir toute notre attention dans les années à venir, est à cet égard exemplaire. Bon nombre d'autres collaborations porteuses ont contribué au développement et au mieux-être de la collectivité. Le succès de notre campagne de financement, dont les objectifs ont été largement dépassés, montre à l'évidence que de plus en plus de gens reconnaissent la valeur de ce que nous réalisons et désirent s'associer à notre mission.

La « mesurabilité » fait partie de l'héritage que va laisser le plan 2010-2015. Ce dernier prévoit la création et l'implantation de nombreux indicateurs dans l'entrepôt de données institutionnelles, de manière à faciliter le suivi des opérations, la prise de décision ainsi que la reddition de comptes. Au fil des mois, l'exercice s'est diffusé dans toute la structure. L'accès rapide à de l'information de qualité et plus aisément partagée a conduit à la révision de certains processus, devenus plus efficaces. Les travailleurs du savoir de notre institution disposent à présent d'outils puissants pour comprendre une situation donnée, mieux anticiper les tendances et, au besoin, réagir rapidement aux divers problèmes susceptibles de survenir.

En définitive, la réalisation du plan a donné lieu à des progrès substantiels dont l'UQTR continue de bénéficier. Il convient à présent de ne pas relâcher nos efforts tout en veillant à porter plus loin le développement de l'Université. Dans les prochains mois, nous allons lancer un nouvel

exercice de planification stratégique, ce qui va permettre de nous donner de nouvelles orientations et, on peut déjà l'affirmer, de recentrer les priorités de l'institution.

PRIORITÉS INSTITUTIONNELLES

L'équipe de direction a identifié quatre priorités susceptibles de rapprocher l'UQTR de l'idéal d'excellence qu'elle poursuit. Ces priorités invitent au développement des cycles supérieurs, à l'intensification de l'effort de recherche, au déploiement des activités d'internationalisation et à l'amélioration des pratiques de gestion. Ces dimensions de la vie universitaire sont intimement liées les unes aux autres et touchent tous les secteurs. Elles vont par conséquent mobiliser l'ensemble de la communauté.

a) Les cycles supérieurs

D'abord, les cycles supérieurs. Pour bien les développer, on doit leur donner une assise solide, à savoir des programmes de premier cycle de qualité. La raison est simple : c'est là que se trouve notre principal bassin de recrutement. Sous ce rapport, le très fort taux de satisfaction manifesté par nos étudiants augure bien pour l'avenir. Des bacheliers heureux de leur choix et fiers de leur diplôme sont autant de candidats à la maîtrise et au doctorat susceptibles de rester à l'UQTR.

Ces résultats favorables doivent nous encourager à bien seconder les efforts de la population étudiante, dont il convient d'encourager la persévérance et la réussite. C'est là une nécessité pour un établissement qui accueille une majorité d'étudiants de première génération. L'arrivée de ce qu'on appelle les « clientèles émergentes » commande en outre des efforts particuliers en termes d'accompagnement et de suivi.

Un de nos grands défis sera d'assurer l'intégration des trois cycles. La reconfiguration mise en place récemment va pousser à la roue, puisque la création d'un vice-rectorat aux études et à la formation invite à penser les études comme un continuum, ce qui tend à faciliter le passage d'un cycle à un autre. De fait, les programmes lancés récemment ou en voie d'élaboration sont conçus pour offrir des débouchés réels aux étudiants désireux de pousser plus loin l'aventure universitaire.

Au nombre des programmes sur lesquels nous planchons actuellement, beaucoup chevauchent les premier et deuxième cycles. C'est le cas pour criminalistique, travail social, pharmacie et physiothérapie, par exemple. La hausse du nombre d'étudiants à la maîtrise et au doctorat ces dernières années fournit un bon indice de la pertinence d'une telle approche. Elle indique aussi que, de plus en plus, le talent d'ici et d'ailleurs trouve à l'UQTR de quoi satisfaire ses aspirations.

Le développement des cycles supérieurs est indissociable de celui de la recherche et des activités d'internationalisation. Une vie scientifique intense et une culture de la curiosité largement partagée stimulent en effet chez les étudiants le goût de la découverte et du dépassement. L'internationalisation apporte aussi beaucoup d'eau au moulin. En 2012, les résidents permanents et les étudiants étrangers composaient 18 % de notre effectif à la maîtrise et 25 % au doctorat. Comme quoi des programmes de cycles supérieurs supportés par une activité de recherche dynamique représentent assurément une excellente carte de visite pour l'UQTR.

b) La recherche

En matière scientifique, la principale ambition du nouveau Vice-rectorat à la recherche et au développement est de mettre en place les moyens nécessaires pour que la recherche soit mieux intégrée à la vie universitaire, et ce, dans tous les champs disciplinaires. L'UQTR doit non seulement former à la recherche, mais par la recherche. Il faut par conséquent améliorer notre performance en veillant à accroître le nombre de professeurs actifs en recherche, le financement de leurs travaux ainsi que l'envergure et l'impact de leur production scientifique.

Un de nos objectifs fondamentaux sera de soutenir la recherche émergente, mais également de poursuivre le développement de foyers d'excellence qui facilitent le travail interdisciplinaire et permettent d'établir fermement la réputation de l'UQTR. Il faut avoir comme université l'ambition d'occuper des créneaux de recherche animés par des équipes de chercheurs reconnues pour leur potentiel d'innovation, leur capacité à fédérer les expertises intra- et interuniversitaires ainsi que leur participation à des réseaux stratégiques nationaux et internationaux.

Pour mieux atteindre de tels objectifs, le Vice-rectorat a révisé la politique de création et de renouvellement des unités de recherche, de manière à clarifier le statut de nos différentes équipes de chercheurs. Notre déploiement scientifique sera aussi favorisé par l'adoption prochaine d'un plan de développement ainsi que d'une nouvelle politique de financement de la recherche. Par souci de cohérence, il sera nécessaire de prévoir l'articulation de nos visées institutionnelles avec la politique de la recherche et de l'innovation que le Ministère fera paraître bientôt.

c) L'international

Nous vivons dans des sociétés et des économies de plus en plus entrelacées. De nos jours, les personnes, les connaissances, les capitaux, les produits et services circulent de façon toujours plus fluide, plus ouverte et plus libre. On observe que les sociétés les plus innovantes sont précisément celles qui ont su le mieux encourager ce mouvement et s'ouvrir à la collaboration. Il en va de même pour les établissements de formation et de recherche, les plus courus étant ceux qui savent tisser des liens et interagir.

Dans un environnement mondialisé, l'internationalisation, c'est-à-dire la capacité à densifier ses réseaux de coopération, est un impératif pour les universités. Le déploiement et l'intensité des activités internationales sont en fait devenus des critères de l'excellence académique. À l'heure où les établissements de haut savoir voient leur sphère d'action s'agrandir comme jamais auparavant, l'enseignement supérieur doit être pensé dans une perspective beaucoup plus globale.

La mission de développement et de transmission du savoir dévolue aux universités transcende les frontières. Dès lors, l'UQTR doit se considérer comme une université internationale et mettre tout en œuvre pour le devenir chaque jour davantage. Elle doit être à la fois une fenêtre et une porte sur le monde, et un lieu d'accueil privilégié pour le talent de partout.

L'internationalisation concerne tous les volets de la vie universitaire, depuis l'enseignement et la recherche jusqu'à la composition du corps professoral et de l'effectif étudiant, en passant par l'établissement de partenariats et d'accords de coopération. À des degrés divers, toutes ces

dimensions offrent des opportunités pour l'UQTR. Nous aurions par exemple avantage à internationaliser les contenus, notamment en développant des profils internationaux, un domaine qui chez nous demeure largement inexploité. La mobilité étudiante et les doubles diplômes constituent d'autres voies à explorer pour enrichir les apprentissages.

Le recrutement des étudiants devrait être au cœur de la stratégie d'internationalisation de l'Université. Les chiffres sont clairs. Sur dix ans, l'augmentation du nombre d'étudiants issus de la filière internationale a été d'environ 300 % à la maîtrise et 400 % au doctorat. On voit se dessiner là une tendance très nette qu'il faudra avoir soin de prolonger.

La qualité de l'interaction humaine, de l'encadrement et du suivi doit distinguer l'UQTR et en faire une destination de choix. Il conviendra de favoriser une meilleure réussite des étudiants internationaux au baccalauréat, dont le taux de diplomation est significativement moins élevé. Il sera important aussi de veiller à ce que, sur le plan national et international, les processus de recrutement intègrent les préoccupations et prennent en compte les responsabilités des unités administratives et académiques.

L'infrastructure technologique dont nous disposons devrait également nous inciter à étendre notre offre en ligne, à l'intention des gens d'ici et d'ailleurs. Recruter à l'étranger passe en outre par l'École internationale de français, un facteur d'attractivité qui facilite l'intégration des professeurs et des étudiants non francophones à la vie du campus.

d) La gestion

Les visées académiques et scientifiques dont il a été question jusqu'ici seront grandement favorisées si nous faisons le nécessaire pour bien gérer les ressources humaines et administrer de façon optimale les finances de l'Université. C'est pourquoi la gestion sera notre quatrième priorité institutionnelle.

Dans une large mesure, l'avenir d'une université est fonction de sa capacité à recruter des personnes talentueuses et motivées, et à tirer le meilleur parti de leurs intérêts et de leur savoir-faire. Le Vice-rectorat aux ressources humaines se voit donc confier des responsabilités importantes. Pour mieux s'en acquitter, il entend être plus proactif et assumer un rôle stratégique qui va bien au-delà de la seule fonction opérationnelle. À cette fin, il va mettre l'accent sur la révision des modes d'organisation du travail, en vue de développer un modèle de gestion qui permet de cerner rapidement les besoins de l'organisation et de prévoir le bon aiguillage des compétences.

Les améliorations projetées sur le plan de la gestion concernent aussi le Vice-rectorat à l'administration et aux finances. Tout le secteur va s'atteler à la modernisation de nos processus administratifs afin de les rendre plus efficaces, plus fluides, et de supprimer ce qui n'ajoute pas de valeur aux opérations. Une révision en profondeur des outils en place s'impose, entre autres pour que les gestionnaires puissent avoir en main rapidement – idéalement en temps réel – l'information nécessaire à une juste appréciation de notre situation financière.

La réduction substantielle de l'enveloppe dévolue au système universitaire québécois a fortement heurté l'UQTR. Ces coupes font mal. Elles nous privent de marge de manœuvre et nous obligent à faire des choix difficiles. Avec réalisme et discernement, l'équipe de direction va

continuer à tenir la balance entre rigueur budgétaire et impératifs de croissance. Nous allons nous assurer d'adopter une approche intégrée de notre développement matériel et physique qui serve au mieux la vie académique, scientifique et organisationnelle.

« UNE GRANDE UNIVERSITÉ DE TAILLE HUMAINE »

Travailler à la réalisation de ces grands objectifs va permettre de mieux camper l'identité et les aspirations de l'UQTR. C'est là en effet une vision susceptible de définir et de rassembler notre communauté universitaire. S'il y a une chose que chacun sera invité à bien intégrer, c'est que nous formons ensemble « Une grande université de taille humaine ». Grande par la qualité de ce qu'elle a à offrir, humaine par sa manière de valoriser les gens qui la composent et lui permettent d'évoluer. « Une grande université de taille humaine » : ce devrait être en quelque sorte la marque distinctive de l'UQTR.

Plus qu'un leitmotiv, ce devrait être surtout une résolution commune. Entendons par là qu'il ne suffit pas de répéter une formule dans l'espoir que les perceptions finissent par s'accorder à nos désirs : ce ne serait jamais alors qu'une vue de l'esprit, une notion un peu vaine. C'est pourquoi il faut faire plus qu'y prétendre, il faut y travailler. Nous allons le voir comme un idéal à poursuivre.

Beaucoup de choses y concourent déjà. Depuis ses débuts, l'UQTR a été portée par une solide tradition d'innovation. Nous sommes de plus en plus reconnus pour le caractère distinctif de notre programmation académique, la qualité de notre enseignement à tous les cycles d'études et la vigueur de nos principaux foyers scientifiques. Notre campus offre un milieu de vie enviable. De plus en plus de gens se tournent vers nous pour tirer parti de nos connaissances et de nos expertises. Ils savent que dans plusieurs domaines, c'est à l'UQTR que ça se passe.

Alors qu'on se le dise : l'UQTR a elle aussi vocation à l'excellence. Nous allons continuer de bien faire, de devenir chaque jour un peu plus « Une grande université de taille humaine », convaincus que notre institution a ce qu'il faut pour être considérée à bon droit comme une université réputée et hautement attractive.

L'UQTR va donc se lancer très bientôt dans un nouvel exercice de planification stratégique devant permettre d'affirmer nettement la vision et les orientations de l'Université. Chacune des quatre priorités énoncées précédemment – cycles supérieurs, recherche, international et gestion – figurera dans le nouveau plan. Nous allons nous assurer que le renforcement des liens avec le milieu demeure aussi un axe de développement à privilégier.

Il va de soi que la communauté universitaire sera invitée à participer à l'élaboration du prochain plan, tout comme les principaux partenaires de l'institution. La contribution de chacun des grands secteurs de l'Université sera sollicitée. Il est prévu de demander aux départements de présenter eux aussi un plan stratégique sectoriel qui viendra s'arrimer au plan institutionnel.

Un nouveau plan de communication sera adopté prochainement, dans le but de favoriser une compréhension partagée des grands enjeux, de développer une culture organisationnelle forte et de susciter l'adhésion à la vision de l'UQTR. En veillant à ce que l'information circule de manière plus efficace et plus soutenue, nous voulons nous assurer que le prochain plan institutionnel reflète les valeurs et les ambitions de l'ensemble de la communauté universitaire.

En somme, nous mettons tout en œuvre pour que les personnes qui ont choisi l'UQTR aient le sentiment d'étudier et de travailler dans une grande université de taille humaine ayant des priorités claires et, bientôt, un plan bien défini pour réaliser ses objectifs. Encore une fois, l'UQTR a vocation à l'excellence. Il faut à la fois y croire et y travailler, de façon à ce que les gens de chez nous se définissent de plus en plus comme une communauté consciente de ses forces, fière de ses avantages et heureuse de manifester son appartenance.

SECTION 3: ÉTAT DU TRAITEMENT

NOM DE L'UNIVERSITÉ : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978002

**ÉTAT DE TRAITEMENT
2012-2013**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

ADMINISTRATEURS :

Yves Gagnon

Yves Gagnon

Yves Gagnon

*Vice-Recteur à l'Administration
et aux Affaires*

Yves Gagnon

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Trois-Rivières

Nous avons audité les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'exercice terminé le 30 avril 2013, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie dans le Mandat de l'audit externe des universités québécoises et conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'anomalies significatives. L'audit comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Il comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces relevés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'exercice terminé le 30 avril 2013 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Morincadieux senc

¹

Trois-Rivières (Québec)
Le 28 octobre 2013

¹ Par Robert Larose, CPA auditeur, CA

État du traitement

Établissement:
Année financière:
Page:

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
2012-2013
2 de 3

2. Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(†)	89,83	Le plus élevé	130 537 \$	107 362 \$
		Moyenne	106 815 \$	13 119 \$
		Le moins élevé	76 345 \$	17 \$
Personnel de direction des services	32,34	Le plus élevé	144 768 \$	9 922 \$
		Moyenne	115 635 \$	3 019 \$
		Le moins élevé	89 826 \$	188 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

^(†) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

^(*) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base applicables au personnel de direction supérieure.

1. Avantages imposables
 - Assurance maladie et assurance vie
 - Frais de scolarité
2. Allocation pour frais de déplacement
3. Remboursement cotisation professionnelle
4. Vacances payés au départ
5. Autres

De plus, en ce qui concerne le recteur ou le principal, la liste des éléments de traitement autres que leur salaire de base doit indiquer le montant afférent à chacun de ces éléments de traitement.

1	Avantages imposables – assurance maladie et assurance vie	3 051 \$
2	Allocation pour frais de déplacement	<u>4 497</u>
		7 458 \$

ANNEXE 6-A «PROTOCOLE DES CADRES SUPÉRIEURS» DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 6 «RESSOURCES HUMAINES»

NOTE : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'UQ. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'Assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.I, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1^{er} novembre 1989), G.O.Q.I, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p.189.

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et de ses établissements

1. Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

2. Définitions

2.1 L'expression «cadre supérieur» désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante, de directeur d'école supérieure ou d'institut de recherche ou d'une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12*;

b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un desdits établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

2.2 Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, préalablement à la soumission à l'assemblée des gouverneurs du plan d'effectifs annuel, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1.

2.3 L'expression «établissement» désigne une université constituante, un institut de recherche, une école supérieure ou une entité administrative visée au paragraphe 12.3 du règlement général 12*.

** Ancien règlement général 12 (abrogé le 13 juillet 1991).*

2.4 L'expression «traitement» signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

3. Conditions de travail

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du conseil d'administration de l'établissement ou du comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est réputé être un congé de perfectionnement au sens du présent paragraphe.

3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an. Le comité exécutif de l'Université du Québec peut cependant rendre une décision à l'effet contraire ou déterminer les modalités d'application différentes.

3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

3.6 Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

3.7 Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.

3.8 L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements.

3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

3.10 Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et ses établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, le comité exécutif de l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur, doit donner son assentiment.

3.11 Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés selon le cas par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, le comité exécutif de l'Université du Québec a le pouvoir de statuer sur les modalités de la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu.

3.12 Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront «établissement» au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas éligibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

4. Avis de non-renouvellement de contrat

Le cadre supérieur dont le mandat n'est pas renouvelé a droit à un avis écrit de six (6) mois. Cette disposition ne s'applique pas au chef d'établissement qui doit, avant le deux centième (200^e) jour précédant la fin de son mandat, indiquer au président de l'Université du Québec son intention de solliciter un renouvellement de son mandat et se soumettre à la procédure adoptée par résolution de l'assemblée des gouverneurs relative aux consultations en vue de la nomination des recteurs des universités constituantes et des directeurs des instituts de recherche et écoles supérieures.

5. Affichage

Tout poste de cadre supérieur qui est ouvert à l'Université du Québec ou dans un de ses établissements doit être affiché.

6. Vacances annuelles et congés

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

7. Avantages sociaux

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (correction ou compensation de la réduction actuarielle, indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

8. Congés parentaux

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

9. Congés et postes vacants

9.1 Le comité exécutif de l'Université du Québec, sur requête de l'établissement concerné et à la demande de tout cadre supérieur mentionné à l'article 2, peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.

9.2 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à son comité exécutif, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.3 Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.

9.4 Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.

9.5 Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.

9.6 Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.

9.7 Aux fins du paragraphe 9.6, le président de l'Université nomme le suppléant chaque fois qu'il s'agit d'un cadre supérieur nommé par l'assemblée des gouverneurs.

9.8 Lorsqu'il s'agit de chefs d'établissements dont la nomination relève du gouvernement, la désignation d'un délégué chargé provisoirement des affaires courantes de tels postes ainsi que la rémunération afférente aux responsabilités est faite par le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.9 Le conseil d'administration des universités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche désigne le suppléant chaque fois que tout autre poste de cadre supérieur est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

9.10 Lorsqu'une vacance se produit dans un poste de cadre supérieur par suite de démission, d'incapacité, de décès ou pour toute autre cause, il peut être procédé à la nomination d'un suppléant de la manière prévue aux paragraphes 9.6 à 9.9 pour les congés. S'il y a lieu, la procédure prévue pour le remplacement d'un cadre supérieur doit être amorcée dans les quinze (15) jours qui suivent une vacance.

10. Paiement des coûts

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

11. Dispositions finales

11.1 Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1^{er} septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.

11.2 Lorsqu'un poste existant est subséquentement autorisé et défini de niveau «cadre supérieur», le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.

11.3 Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus au conseil d'administration ou au comité exécutif de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

SECTION 4: ÉTATS FINANCIERS

Université du Québec à Trois-Rivières

Systeme d'information financière des universités
2012-2013



Responsable des ressources financières

30-10-2013

Date

Enseignement supérieur,
Recherche, Science
et Technologie

Québec 

Université du Québec à Trois-Rivières
Systeme d'information financière des universités 2012-2013

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
BILAN	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11 : REDRESSEMENTS DES SOLDES DE FONDS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO)	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

Université du Québec à Trois-Rivières
Bilan
au 30 avril 2013

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	18 164 598	0	0	585	0		18 165 184	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	26 078 090	---	---	---	---		26 078 090	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	681 080	---	---	---	---		681 080	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	7 538 611	800 591	1 342 881	89	0		9 682 171	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	23 000	0	0	0	0		23 000	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	1 555 563	12 468 216	0	29 102	0		14 052 880	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	0	0	0	0	0		\$	10
11	Stocks (075)	s/o	128 376	0	---	0	0		128 376	11
Total de l'actif court terme			54 169 318	13 268 806	1 342 881	29 776	\$	\$	68 810 781	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	531 290	0	0	0	0		531 290	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	341 081	0		341 081	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	10 250	0	0	0	0		10 250	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	122 071 910	---	---		122 071 910	18
19	Contribution du siège sociale aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	372 813	0	0		372 813	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		54 710 858 \$	13 268 806 \$	123 787 603 \$	370 857 \$	- \$	- \$	192 138 124 \$	22

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Éliminations 6	Total 7	
PASSIF									
Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0			\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	s/o	15 000 000	0	0	0		15 000 000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	624 414	0		624 414	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---			\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	17 046 306	66 433	---	0		17 112 738	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0			\$ 28
29	Comptes à payer (215, 220)	s/o	8 623 584	0	261 455	27 231		8 912 270	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	2 826 033	0	---	---		2 826 033	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	13 202 374	0	0		13 202 374	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	1 189 203	0		1 189 203	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	12 217 310	0	1 835 570	0		14 052 880	33
Total du passif à court terme			55 713 232	13 268 807	3 910 642	27 231	\$	\$	72 919 912
Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	33 561 600	0	0	0		33 561 600	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	1 375 063	0		1 375 063	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0			\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	98 032 541	---		98 032 541	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0			\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0			\$ 39
40	TOTAL DU PASSIF		89 274 832 \$	13 268 807 \$	103 318 246 \$	27 231 \$	- \$	- \$	205 889 116 \$

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	4 001 742	0	0	0	0	4 001 742	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	339 000	0	339 000	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(38 565 717)	---	---	---	---	(38 565 717)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	4 626	---	4 626	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	20 469 358	---	---	20 469 358	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(34 563 975) \$	- \$	20 469 358 \$	343 626 \$	- \$	(13 750 991) \$	47

48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		54 710 858 \$	13 268 807 \$	123 787 603 \$	370 857 \$	- \$	- \$	192 138 125 \$
----	---	--	----------------------	----------------------	-----------------------	-------------------	-------------	-------------	-----------------------

Université du Québec à Trois-Rivières
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	19 997 387	---	---	---	---	19 997 387	1
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402)	s/o	2 313 354	---	---	---	---	2 313 354	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	56 831	---	---	---	---	56 831	3
4	Cotisations des étudiants (455)	s/o	1 139 603	---	---	---	---	1 139 603	4
5	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	s/o	3 802 111	---	---	---	---	3 802 111	5
6	Ventes aux étudiants (461)	s/o	1 483 736	---	---	---	---	1 483 736	6
7	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		28 793 022	\$	\$	\$	\$	28 793 022	7
8	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	104 147 949	2 012 699	0	---	---	106 160 648	8
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	104 243	4 274 425	0	0	0	4 378 668	9
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	1 763 551	6 705 179	0	0	0	8 468 730	10
11	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	263 969	4 047 460	0	0	0	4 311 428	11
12	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$	12
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
13	Ministère (530)	s/o	---	---	4 832 483	---	---	4 832 483	13
14	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	468 931	---	---	468 931	14
15	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 001 900	---	---	1 001 900	15
16	Autres (533)	s/o	---	---	342 544	---	---	342 544	16
17	TOTAL DES SUBVENTIONS		106 279 711	17 039 762	6 645 858	\$	\$	129 965 332	17
18	Intérêts et dividendes (435)	s/o	182 803	0	0	18 559	0	201 362	18
19	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	19
20	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	20
21	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	10 100	741 180	(0)	0	0	751 279	21
22	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	31 244	225 797	(0)	0	0	257 041	22
23	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	\$	23
24	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	706 478	---	---	---	---	706 478	25
26	Ventes externes (460)	s/o	7 911 816	384 536	0	-	0	8 296 352	26
27	Réforme comptable - Revenus relatifs à la subvention à recevoir (699)	s/o	---	---	---	---	---	\$	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	629 774	0	30 963	0	0	660 737	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		9 472 214	1 351 512	30 963	18 559	\$	10 873 249	29
30	TOTAL DES PRODUITS		144 544 948 \$	18 391 274 \$	6 676 821 \$	18 559 \$	- \$	169 631 602 \$	30

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total									
		1	2	3	4	5	6	7									
1	Masses salariales								1								
2	Direction	s/o	4 867 738	0	-	-	-	4 867 738	2								
3	Gérance	s/o	0	0	-	-	-	\$	3								
4	Enseignants-chercheurs	s/o	43 299 397	296 725	-	-	-	43 596 122	4								
5	Chargés de cours	s/o	13 551 885	400 552	-	-	-	13 952 437	5								
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	0	0	-	-	-	\$	6								
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 472 850	1 926 629	-	-	-	4 399 479	7								
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	14 171 792	3 423 747	-	-	-	17 595 539	8								
9	Personnel de soutien technique	s/o	8 292 071	130 518	-	-	-	8 422 589	9								
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	9 286 394	220 548	-	-	-	9 506 942	10								
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	2 042 520	0	-	-	-	2 042 520	11								
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	19 325 629	1 058 450	-	-	0	20 384 079	12								
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		117 310 276	7 457 168	\$	\$	\$	124 767 444	13								
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 429 600	-	-	-	-	1 429 600	14								
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	551 721	0	-	-	0	551 721	15								
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	51 467	0	-	-	0	51 467	16								
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	96 395	155 799	-	-	0	252 194	17								
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	657 738	0	-	-	0	657 738	18								
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	4 259 233	2 185 579	-	-	0	6 444 812	19								
20	Bourses (735)	s/o	852 962	3 401 766	-	-	-	4 254 728	20								
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	2 541 937	1 310 744	0	27 552	0	3 880 234	21								
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	3 540 405	1 031 444	-	-	0	4 571 849	22								
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0	\$	23								
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	7 253 838	1 420 522	0	-	0	8 674 359	24								
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	0	76 348	-	-	0	76 348	25								
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3 984 101	145 835	0	-	0	4 129 936	26								
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	572 522	0	-	-	0	572 522	27								
28	Location-exploitation (830)	s/o	0	0	-	-	0	\$	28								
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	706 478	-	-	-	706 478	29								
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	30								
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	2 217 478	65 852	173 734	-	0	2 457 063	31								
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	-	-	\$	32								
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	346 730	0	95 026	0	0	441 757	33								
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	34								
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	50 135	-	-	50 135	35								
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	10 625 871	-	-	10 625 871	36								
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	52 631	-	-	52 631	37								
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	177 599	0	0	0	0	177 599	38								
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		28 533 725	10 500 368	10 997 396	27 552	\$	50 059 041	39								
40	Ventes internes (878)	s/o	(1 363 553)	(12 895)	-	-	0	(1 376 448)	40								
41	Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (879)	s/o	0	0	0	0	0	\$	41								
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		27 170 172	10 487 473	10 997 396	27 552	\$	48 682 594	42								
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	216 876	0	0	0	0	216 876	43								
44	TOTAL DES CHARGES		144 697 324	\$	17 944 641	\$	10 997 396	\$	27 552	\$	-	\$	-	\$	173 666 914	\$	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		(152 376)	\$	446 633	\$	(4 320 575)	\$	(8 993)	\$	-	\$	-	\$	(4 035 311)	\$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Trois-Rivières
Évolution des soldes de fonds
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(31 429 768)	0	21 352 987	361 100			(9 715 681)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé	(31 429 768)	\$	21 352 987	361 100	\$	\$	(9 715 681)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 144 544 948	18 391 274	6 676 821	18 559	0	0	169 631 602	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 144 697 324	17 944 641	10 997 396	27 552	0	0	173 666 914	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(152 376)	446 633	(4 320 575)	(8 993)	\$	\$	(4 035 311)	6
7	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	7
8	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	8
9	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 8 481	0	3 436 946	0	0		3 445 427	9
10	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 2 990 312	446 634	0	8 481	0		3 445 427	10
11	Sous-total	(3 134 207)	(1)	(883 629)	(17 474)	\$	\$	(4 035 311)	11
12	Autres éléments des soldes de fonds:								12
13	Gains latents (pertes latentes) sur les placements disponibles à la vente	s/o						\$	13
14	Reclassement à l'état des produits et des charges des pertes réalisées (gains réalisés) sur la cession de placements disponibles à la vente	s/o						\$	14
15	Gains latents (pertes latentes) nés au cours de l'exercice sur les dérivés en couverture de flux de trésorerie	s/o						\$	15
16	Reclassement à l'état des produits et des charges des pertes (gains) sur les dérivés en couverture de flux de trésorerie	s/o						\$	16
17	Sous-total autres éléments	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	17
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(34 563 975) \$	(1) \$	20 469 358 \$	343 626 \$	- \$	- \$	(13 750 992) \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Trois-Rivières
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

Annexe 1

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité (401)	19 997 387	---	---	---	---	0	---	---		19 997 387	1
2 Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402)	---	---	---	2 313 354	---	---	---	---		2 313 354	2
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	56 831	---	---	---	---		56 831	3
4 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	1 139 603	---		1 139 603	4
5 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	0	0	1 310 387	2 185 559	0	0	0	306 164		3 802 111	5
6 Ventes aux étudiants (461)	1 483 736	0	0	0	0	0	0	0		1 483 736	6
7 Total des produits provenant des étudiants	21 481 124		\$ 1 310 387	4 555 744	\$	\$	1 139 603	306 164	\$	28 793 022	7
8 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	103 502 449	---	---	645 500	---		104 147 949	8
9 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	4 700	83 793	15 750		104 243	9
10 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	27 496	0	1 736 055	0	0	0	0		1 763 551	10
11 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	236 587	0	27 382	0	0	0	0		263 969	11
12 Total des subventions	\$	264 083	\$	105 265 886	\$	4 700	729 293	15 750	\$	106 279 711	12
13 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	182 803	---	0	0	0		182 803	13
14 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0		\$	15
16 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	10 000	0	0	100	0	0		10 100	16
17 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	3 750	27 494	0	0	0	0	0	0		31 244	17
18 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	18
19 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	706 478	0	0	0	0		706 478	19
20 Ventes externes (460)	50 376	0	70 960	418 651	523 546	3 013 553	2 036 501	1 798 230		7 911 816	20
21 Réforme comptable - Revenus relatifs à la subvention à recevoir (609)	---	---	---	---	---	---	---	---		\$	21
22 Autres produits (466, 470)	506 725	0	0	107 437	0	15 612	0	0		629 774	22
23 Total des produits autres	560 851	27 494	80 960	1 415 368	523 546	3 029 265	2 036 501	1 798 230	\$	9 472 214	23
24 TOTAL DES PRODUITS	22 041 975 \$	291 577 \$	1 391 347 \$	111 236 998 \$	523 546 \$	3 033 965 \$	3 905 396 \$	2 120 145 \$	- \$	144 544 948 \$	24

Université du Québec à Trois-Rivières
Chargés par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1 Masses salariales											
2 Direction	1 227 654	0	536 712	2 612 987	241 147	0	190 562	58 676		4 867 738	2
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4 Enseignants-chercheurs	43 299 397	0	0	0	0	0	0	0		43 299 397	4
5 Chargés de cours	13 527 218	2 569	0	15 241	0	6 857	0	0		13 551 885	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 481 504	158 298	34 794	62 660	36 454	66 997	632 144	0		2 472 850	7
8 Personnel professionnel non enseignant	6 169 623	72 753	2 874 278	2 899 573	131 035	481 363	1 543 166	0		14 171 792	8
9 Personnel de soutien technique	2 324 612	280	2 954 748	1 378 747	1 124 350	173 057	184 047	152 231		8 292 071	9
10 Personnel de soutien de bureau	4 525 166	13 968	856 374	2 629 099	275 968	395 695	492 141	97 985		9 286 394	10
11 Personnel de métier et ouvrier	75 780	0	3 650	12 992	1 369 687	0	323 164	257 246		2 042 520	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	13 800 992	33 534	1 538 158	2 340 160	607 726	252 370	633 081	119 609		19 325 629	12
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	86 431 946	281 403	\$ 798 714	11 951 458	3 786 366	1 376 337	3 998 306	685 746	\$	117 310 276	13
14 Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	1 429 600	1 429 600	14
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantag	136 632	515	117 049	139 643	12 084	31 127	93 510	21 160		551 721	15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	51 467	0	0	0	0	0	0	0		51 467	16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	60 539	35 856	0	0	0	0	0	0		96 395	17
18 Formation et perfectionnement (710)	458 193	0	75 211	88 536	11 109	1 015	21 488	2 185		657 738	18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	3 152 294	180 686	18 320	488 108	5 788	152 373	261 558	105		4 259 233	19
20 Bourses (735)	188 885	462 334	0	110 762	0	31 168	59 812	0		852 962	20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	918 829	224 572	0	398 541	0	3 750	136 768	859 476		2 541 937	21
22 Fournitures et matériel (745)	1 178 858	73 998	353 136	580 386	389 069	248 158	310 852	405 948		3 540 405	22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	23
24 Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	1 614 362	35 240	521 884	1 877 344	2 295 263	586 656	130 614	192 476		7 253 838	24
25 Volumes et périodiques (750)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	25
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	62 454	73 946	705 108	3 780	2 894 399	17 527	65 166	161 721		3 984 101	26
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	33 662	1 500	0	1 273	491 604	43 648	835	0		572 522	27
28 Location-exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	415 309	15 621	1 441 171	7 765	279 071	40 082	13 647	4 812		2 217 478	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	2 490	0	0	305 965	0	10 083	19 437	8 756		346 730	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34 Autres charges (860, 870)	0	0	0	177 599	0	0	0	0		177 599	34
35 Total des charges autres	8 273 974	1 104 268	3 231 878	4 179 702	6 378 387	1 165 587	1 113 688	1 656 640	1 429 600	28 533 725	35
36 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37 Ventes internes (878)	(549 902)	0	(90 568)	0	(52 841)	0	0	(670 241)		(1 363 553)	37
38 Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39 Total avant éléments extraordinaires	94 156 018	1 385 671	11 940 024	16 131 160	10 111 912	2 541 925	5 111 994	1 672 144	1 429 600	144 480 448	39
40 Éléments extraordinaires (880)	15 698	0	107	200 894	0	0	177	0		216 876	40
41 TOTAL DES CHARGES	94 171 715 \$	1 385 671 \$	11 940 130 \$	16 332 055 \$	10 111 912 \$	2 541 925 \$	5 112 171 \$	1 672 144 \$	1 429 600 \$	144 697 324 \$	41

Université du Québec à Trois-Rivières
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	0	475 161	0	0	0	1 537 538	0		2 012 699	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	4 157 391	0	484	0	22 500	0		4 274 425	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	5 981 804	0	0	0	12 923	0		6 705 179	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	1 500 015	0	0	0	2 547 445	0		4 047 460	4
5	Total des subventions	\$ 12 114 370	\$ 484	\$ 2 654 418	2 270 490	\$ 17 039 762	5				
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	741 180	0	0	0	0	0		741 180	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	1 590 424	0	0	(1 366 400)	1 773	0		225 797	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 11
12	Ventes externes (460)	0	2 500	0	0	382 036	0	0		384 536	12
13	Réforme comptable - Revenus relatifs à la subvention à recevoir (699)	---	---	---	---	---	---	---	---		\$ 13
14	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 14
15	Total des produits autres	\$ 2 334 104	\$ (984 364)	1 773	\$ 1 351 512	15					
16	TOTAL DES PRODUITS	- \$ 14 448 474	\$ -	484 \$	- \$ 1 670 054	2 272 263 \$	- \$	- \$	18 391 274 \$	16	

Université du Québec à Trois-Rivières
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2013

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales										1
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0			\$ 2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0			\$ 3
4	Enseignants-chercheurs	0	296 725	0	0	0	0	0		296 725	4
5	Chargés de cours	0	400 552	0	0	0	0	0		400 552	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	1 847 680	0	0	68 169	10 779	0		1 926 629	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	2 573 714	0	0	138 117	711 916	0		3 423 747	8
9	Personnel de soutien technique	0	95 920	0	0	34 598	0	0		130 518	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	75 208	0	0	15 375	129 965	0		220 548	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	806 010	0	0	68 541	183 898	0		1 058 450	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	\$ 6 095 809			\$	\$ 324 800	1 036 559	\$	\$	7 457 168	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	155 799	0	0	0	0	0		155 799	16
17	Formation et perfectionnement (710)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	1 671 352	0	0	429 209	85 018	0		2 185 579	18
19	Bourses (735)	0	2 225 124	0	0	28 976	1 147 666	0		3 401 766	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	1 273 664	0	0	37 081	0	0		1 310 744	20
21	Fournitures et matériel (745)	0	961 363	0	0	67 441	2 640	0		1 031 444	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	959 749	0	484	461 506	(1 218)	0		1 420 522	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	71 786	0	0	4 562	0	0		76 348	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	145 835	0	0	0	0	0		145 835	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 26
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	422 652	0	0	283 826	0	0		706 478	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	63 899	0	0	1 526	427	0		65 852	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 34
35	Total des charges autres	\$ 7 951 224		\$ 484	\$	1 314 127	1 234 533	\$	\$	10 500 368	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 36
37	Ventes internes (878)	0	(5 000)	0	0	(7 895)	0	0		(12 895)	37
38	Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (879)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 38
39	Total avant éléments extraordinaires	\$ 7 946 224		\$ 484	\$	1 306 232	1 234 533	\$	\$	10 487 473	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0		0	\$ 40
41	TOTAL DES CHARGES	- \$ 14 042 033		- \$ 484	\$	- \$ 1 631 032	2 271 092	\$	- \$	17 944 641	\$ 41

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À TROIS-RIVIÈRES
ÉTATS FINANCIERS
AUX 30 AVRIL 2013 ET 2012
ET AU 1ER MAI 2011**

Université du Québec à Trois-Rivières

États financiers aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges	4 - 5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Bilans	8 - 11
Notes complémentaires	12 - 39
Charges par nature et fonctions	40

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
l'Université du Québec à Trois-Rivières

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui comprennent les bilans aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011 et les états des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 30 avril 2013 et 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec à Trois-Rivières aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 30 avril 2013 et 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Référentiel comptable

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

Robert Larose snc ¹

Trois-Rivières
Le 30 septembre 2013

¹ Robert Larose, CPA auditeur, CA

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Produits et charges

pour les exercices terminés les 30 avril 2013 et 2012

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30
Produits										
Droits de scolarité	22 367 572	20 991 360	-	-	-	-	-	-	22 367 572	20 991 360
Subventions										
Gouvernement du Québec										
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Sciences et de la Technologie	104 147 949	99 909 798	2 012 699	721 013	4 832 483	4 710 284	-	-	110 993 131	105 341 095
Autres	104 243	104 050	4 274 425	3 868 065	468 931	194 789	-	-	4 847 599	4 166 904
Gouvernement du Canada	1 763 551	1 789 486	6 705 179	6 595 552	1 001 899	1 023 661	-	-	9 470 629	9 408 699
Autres	295 212	313 226	4 657 792	3 505 040	342 544	374 048	-	-	5 295 548	4 192 314
Entreprises auxiliaires	2 104 394	1 912 961	-	-	-	-	-	-	2 104 394	1 912 961
Dons										
Fondation de l'UQTR	10 100	75 785	741 180	582 427	-	-	-	-	751 280	658 212
Autres revenus	12 862 645	11 296 367	-	-	-	5 812	-	-	12 862 645	11 302 179
Frais indirects de recherche	706 478	420 381	-	-	-	-	-	-	XXXXXXX	XXXXXXX
Produits nets de placements (note 4)	113 176	21 103	-	-	-	-	-	-	131 735	47 146
Autres produits d'intérêts	69 626	105 668	-	-	-	-	18 559	26 043	69 626	105 668
	144 544 946	136 940 185	18 391 275	15 272 097	6 645 857	6 308 594	18 559	26 043	168 894 159	158 126 538

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Produits et charges

pour les exercices terminés les 30 avril 2013 et 2012

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30
Charges										
Enseignement et recherche	94 171 716	89 145 405	-	-	-	-	-	-	94 171 716	89 145 405
Services à la collectivité	2 541 926	2 209 336	1 347 206	256 033	-	-	-	-	3 889 132	2 465 369
Recherche subventionnée	1 385 671	1 097 832	13 619 381	12 982 283	-	-	-	-	15 005 052	14 080 115
Bibliothèque	4 901 762	4 461 317	-	1 399	-	-	-	-	4 901 762	4 462 716
Soutien pédagogique et technologique	6 890 014	6 002 940	-	-	-	-	-	-	6 890 014	6 002 940
Animalerie	148 357	158 282	-	-	-	-	-	-	148 357	158 282
Administration	16 332 056	15 477 417	484	-	-	-	-	-	16 332 540	15 477 417
Terrains et bâtiments	10 111 913	9 908 512	-	-	-	-	-	-	10 111 913	9 908 512
Services et aide aux étudiants	5 112 163	4 941 216	2 271 092	1 154 396	-	-	27 552	-	7 410 807	6 095 612
Entreprises auxiliaires	1 672 144	1 571 735	-	-	-	-	-	-	1 672 144	1 571 735
Frais indirects de recherche	-	-	706 478	420 381	-	-	-	-	XXXXXXX	XXXXXXX
Avantages sociaux futurs	1 429 600	(925 400)	-	-	-	-	-	-	1 429 600	(925 400)
Frais d'intérêts (note 5)	-	-	-	-	-	-	-	-	95 026	106 581
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	95 026	106 581	-	-	-	95 026
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	9 532 303	9 390 978	-	-	9 532 303	9 390 978
Biens sous le seuil de capitalisation	-	-	-	-	1 146 198	1 075 817	-	-	1 146 198	1 075 817
	-	-	-	-	173 734	118 982	-	-	173 734	118 982
	144 697 322	134 048 592	17 944 641	14 814 492	10 947 261	10 692 358	27 552	-	172 910 298	159 135 061
Autres produits (charges)										
Perte sur la radiation d'immobilisations	-	-	-	-	(50 135)	(2 745)	-	-	(50 135)	(2 745)
Gain sur la cession d'immobilisations	-	-	-	-	30 962	48 908	-	-	30 962	48 908
	-	-	-	-	(19 173)	46 163	-	-	(19 173)	46 163
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(152 376)	2 891 593	446 634	457 605	(4 320 577)	(4 337 601)	(8 993)	26 043	(4 035 312)	(962 360)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
Évolution des soldes de fonds

pour les exercices terminés les 30 avril 2013 et 2012

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30
Soldes de fonds (négatifs) au début										
Soldes déjà établis	(31 429 768)	(31 394 051)	-	-	21 352 989	22 294 551	361 100	346 181	(9 715 679)	(8 753 319)
Incidence de la transition (note 3)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes redressés	(31 429 768)	(31 394 051)	-	-	21 352 989	22 294 551	361 100	346 181	(9 715 679)	(8 753 319)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(152 376)	2 891 593	446 634	457 605	(4 320 577)	(4 337 601)	(8 953)	26 043	(4 035 312)	(962 360)
Virements interfonds (note 6)	(2 981 831)	(2 927 310)	(446 634)	(457 605)	3 436 946	3 396 039	(8 481)	(11 124)	-	-
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(34 563 975)	(31 429 768)	-	-	20 459 358	21 352 989	343 626	361 100	(13 750 991)	(9 715 679)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Flux de trésorerie

pour les exercices terminés les 30 avril 2013 et 2012

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(4 035 312)	(962 360)
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur des placements	(8 477)	(13 218)
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles et/ou incorporelles	52 840	41 077
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 645 857)	(6 302 782)
Amortissement des immobilisations corporelles	9 532 303	9 390 978
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 146 198	1 075 817
Augmentation (diminution) du passif au titre des prestations constituées	1 429 600	(925 400)
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 7)	(2 336 188)	3 251 441
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(864 893)</u>	<u>5 555 553</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(4 107)	-
Encaissements de placements	27 000	-
Immobilisations corporelles	(16 600 547)	(13 696 266)
Immobilisations incorporelles	(649 552)	(887 457)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(17 227 206)</u>	<u>(14 583 723)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	8 000 000	7 511 067
Emprunts à long terme	138 152	-
Remboursements d'emprunts	(819 024)	(10 233 691)
Apports reportés afférents aux immobilisations	11 420 247	9 147 932
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>18 739 375</u>	<u>6 425 308</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	647 276	(2 602 862)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>17 517 907</u>	<u>20 120 769</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>18 165 183</u>	<u>17 517 907</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u>18 165 183</u>	<u>17 517 907</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Bilans

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1^{er} mai 2011

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations	
	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30
ACTIF						
Actif à court terme						
Encaisse	18 164 598	17 517 322	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	-	-	-	-	-
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	34 320 781	26 335 075	800 591	1 465 309	1 342 880	3 573 234
Stocks	128 376	101 889	-	-	-	-
Frais payés d'avance	-	6 740	-	-	-	-
Avances interfonds, sans intérêt	-	-	12 468 216	12 808 480	-	-
	52 613 755	43 961 026	13 268 807	14 273 789	1 342 880	3 573 234
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	541 540	422 575	-	-	-	-
Placements (note 9)	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (note 10)	-	-	-	-	120 020 140	113 004 736
Immobilisations incorporelles (note 11)	-	-	-	-	2 424 584	2 921 230
	53 155 295	44 383 601	13 268 807	14 273 789	123 787 604	119 499 200
		47 191 816				118 589 698

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
Bilans

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations	
	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30	2013-04-30	2012-04-30
PASSIF						
Passif à court terme						
Emprunts bancaires (note 12)	15 000 000	7 000 000	-	-	-	-
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	25 668 890	22 121 022	-	-	1 231 033	719 966
Produits reportés (note 14)	2 826 032	2 409 570	66 433	66 433	885 869	984 737
Apports reportés du fonds avec restriction (note 15)	-	-	-	-	-	-
Dus interfonds, sans intérêt	10 661 748	12 150 777	13 202 374	14 207 356	-	-
Versements sur la dette à long terme (note 16)	-	-	-	-	1 636 576	658 165
	54 157 670	43 681 369	13 268 807	14 273 789	1 199 204	481 013
Dette à long terme (note 18)	-	-	-	-	3 810 643	3 354 966
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 17)	-	-	-	-	1 375 962	1 533 092
Passif au titre des prestations constituées (note 18)	-	-	-	-	98 032 541	93 258 151
	33 561 600	32 132 000	-	-	-	-
	87 719 270	75 813 369	13 268 807	14 273 789	103 318 246	98 146 211
SOLDES DE FOND (NÉGATIFS)						
Non grevé d'affectations	(38 585 717)	(35 616 993)	-	-	-	-
Grevés d'affectations	4 001 742	4 187 225	-	-	-	-
Origine interne (note 19)	-	-	-	-	-	-
Origine externe à titre de dotations investies en immobilisations	(34 583 975)	(31 429 768)	-	-	20 469 358	21 352 969
	53 155 285	44 383 601	13 268 807	14 273 789	20 469 358	21 352 969
					123 787 604	119 499 200
						96 295 147
						22 294 551
						22 284 551
						118 599 698

Les Vêlès complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,
 Administrateur

[Signature]
 Administrateur

[Signature]
 Administrateur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Bilans

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1^{er} mai 2011

ACTIF	Fonds de dotation				Total
	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01	2011-05-01	
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif à court terme					
Encaisse	585	585	582	18 165 183	15 120 769
Dépôts à terme	--	--	--	--	5 000 000
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	89	4 536	4 508	36 464 341	34 438 050
Stocks	--	--	--	128 376	90 731
Frais payés d'avancé	29 102	--	--	--	7 420
Avances interfonds, sans intérêt	28 776	482	--	XXXXXXX	XXXXXXX
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 8)	--	5 603	5 090	54 757 900	49 004 990
Placements (note 9)	341 081	--	--	541 540	483 960
Immobilisations corporelles (note 10)	--	355 497	342 279	341 081	342 279
Immobilisations incorporelles (note 11)	--	--	--	120 020 140	108 740 525
	370 857	361 100	347 369	2 424 584	3 109 590
				178 095 246	167 333 324
				165 708 728	

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université du Québec à Trois-Rivières a été constituée sous l'empire de la *Loi de l'Université du Québec*, le 19 mars 1969. Elle a pour mission de former des étudiants, de contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et de rendre des services à la collectivité. L'université est un organisme exonéré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie à la sous-section 1.1 du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités*.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financières ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le Ministère et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse. De plus, les placements que l'Université ne peut utiliser pour les opérations courantes, parce qu'ils sont affectés à des fins particulières, ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs et des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant. L'amortissement des coûts de transaction est constaté à l'état des résultats s'il y a lieu.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Principes de consolidation

Les comptes de la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de la Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR et du GIPP Inc., trois organismes apparentés, n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Cependant, la note 20 présente les informations concernant ces entités.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restriction présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donateurs dont le capital est maintenu intact ou affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations et les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les produits d'intérêts tirés du fonds de dotation sont présentés selon la nature des affectations stipulées par les apporteurs. Les produits d'intérêts non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et plus spécifiquement de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste Produits nets de placements, peu importe le classement de l'actif financier afférent;

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les ventes aux étudiants, les ventes externes et les recouvrements de coûts directs. Les produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La politique de l'Université est de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

Évaluation des stocks

Les stocks destinés à être vendus sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Les stocks destinés à la consommation sont évalués au moindre du coût ou du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

La comptabilisation de la Collection Robert-Lionel Séguin au fonds des immobilisations s'effectue au même rythme que le paiement des annuités au vendeur (note 21).

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 30 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipements	
Équipement de communication, multimédia, mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	10 ans
Autres équipements	15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Autres actifs corporels - bateau laboratoire	25 ans
Immobilisations incorporelles	
Développement informatique et logiciels mis au point à l'interne	5 ans
Logiciels	3 ans
Autre actif incorporel (a)	

(a) L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'information scientifique du Québec (RISQ) inc., lequel est amorti en fonction des directives émises par le MESRST selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Réduction de valeur

Lorsque l'Université constate qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges. Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans les variations de la juste valeur présentées dans les produits nets de placements.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux à prestations déterminées, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. À cette fin, l'Université a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite est de 12 ans (11 ans au 30 avril 2012, 11 ans au 1er mai 2011);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'Université participe au Régime de retraite de l'Université du Québec, un régime Interentreprises à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée à ce régime de retraite puisque l'Université ne dispose pas de suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. En conséquence, les cotisations à ce régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Les états financiers consolidés de l'Université du Québec présentent davantage d'informations à l'égard de ce régime, regroupant l'ensemble des établissements du réseau de l'Université du Québec.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées aux chargés de cours, aux professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne répondent pas aux critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

3 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de l'Université établis selon les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (ci-après les « nouvelles normes comptables »). La date de transition aux nouvelles normes comptables est le 1er mai 2011.

Les méthodes comptables présentées à la note 2, découlant de l'application des nouvelles normes comptables, ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 30 avril 2013, des informations comparatives et de l'état de la situation financière d'ouverture à la date de transition.

Exemptions relatives à l'application initiale

Le chapitre 1501, « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif », contient des exemptions à l'application rétrospective complète dont l'Université peut se prévaloir au moment de la transition. L'Université a appliqué l'exemption facultative suivante :

Désignation d'instruments financiers comptabilisés antérieurement

À la date de transition, l'Université a choisi de désigner ses placements en obligations pour qu'ils soient évalués à la juste valeur.

Rapprochement de l'insuffisance des produits par rapport aux charges au 30 avril 2012

Insuffisance des produits par rapport aux charges au 30 avril 2012	<u>\$</u>
établi selon le référentiel comptable antérieur (normes comptables prébasculément)	975 517
Effet de la transition aux nouvelles normes comptables résultant de l'élément suivant	
Placements en obligations (a)	<u>13 157</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges au 30 avril 2012 selon les nouvelles normes comptables	<u><u>962 360</u></u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

3 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (suite)

Éléments de transition

(a) Placements en obligations

Antérieurement, les placements en obligations étaient classés comme des actifs financiers disponibles à la vente et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées à l'état de l'évolution des soldes de fonds jusqu'à ce qu'elles soient réalisées ou qu'une baisse de valeur de ces placements soit considérée comme durable.

Selon les nouvelles normes comptables, l'Université comptabilise les opérations de placement conformément aux normes comptables décrite à la note 2. Ainsi, les variations de la juste valeur sont maintenant comptabilisés aux résultats. Il n'y a donc aucun effet net sur les placements et sur les soldes de fonds. Toutefois, ce changement a un effet sur l'état des produits et charges.

État des flux de trésorerie

Les normes comptables relatives aux flux de trésorerie contenues dans les nouvelles normes comptables sont semblables à celles contenues dans le référentiel comptable antérieur. Aucun ajustement important n'a été apporté à l'état des flux de trésorerie de l'Université. Le seul changement effectué dans les états financiers de l'Université provient du retrait, dans les nouvelles normes comptables, de l'obligation de divulguer le montant des intérêts versés.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur dans le fonds de dotation		
Variations de la juste valeur	8 477	13 218
Produits d'intérêts	<u>10 082</u>	<u>12 825</u>
	<u>18 559</u>	<u>26 043</u>
Autres placements (détenus par le Siège Social) dans le fonds de fonctionnement		
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	113 176	21 103
	<u>131 735</u>	<u>47 146</u>

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme (fonds de fonctionnement et d'immobilisations)	95 026	436 569
Intérêts sur les emprunts bancaires (fond de fonctionnement)	<u>70 802</u>	<u>54 170</u>
	<u>165 828</u>	<u>490 739</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

6- VIREMENTS INTERFONDS

- a) Au cours de l'exercice, des ressources non grevées d'affectations de 3 436 946 \$ (3 396 039 \$ au 30 avril 2012) ont été transférées du fonds de fonctionnement et du fonds avec restriction au fonds des immobilisations afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations et à leur financement. Ces transferts se détaillent comme suit :

Des charges d'items capitalisables de 2 990 312 \$ (2 938 434 \$ au 30 avril 2012) du fonds de fonctionnement et du fonds avec restriction de 446 634 \$ (457 605 \$ au 30 avril 2012) ont été transférées par virement au fonds des immobilisations;

Un montant de 0 \$ (0 \$ au 30 avril 2012) du fonds de fonctionnement a été transféré au fonds des immobilisations afin de pourvoir au financement des immobilisations;

- b) Au cours de l'exercice, un montant de 8 481 \$ (11 124 \$ au 30 avril 2012) a été transféré du fonds de dotation vers le fonds de fonctionnement pour rembourser en partie l'engagement de la « Collection Robert-Lionel-Séguin » (note 21).

7 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	(5 205 152)	3 121 281
Stocks	(26 487)	(11 158)
Frais payés d'avance	6 740	680
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	3 477 231	(1 342 150)
Produits reportés	416 462	199 274
Apports reportés du fonds avec restriction	(1 004 982)	1 283 514
	<u>(2 336 188)</u>	<u>3 251 441</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01
	\$	\$	\$
Droits de scolarité à recevoir			
Montant brut	831 080	776 867	1 147 103
Provision pour créances douteuses (a)	(150 000)	(39 000)	(39 000)
	681 080	737 867	1 108 103
Montants à recevoir	2 833 073	3 928 490	4 901 165
Montants à recevoir CIPP inc.	1 989 768	1 989 768	1 989 768
Intérêts courus à recevoir	89	4 536	31 708
Avances au CIPP inc. sans intérêt	3 695 186	3 663 836	125 000
Sommes à recevoir de l'Université du Québec et ses établissements			
Université du Québec - Siège social	1 164 055	2 600 203	4 590 546
Université du Québec à Chicoutimi	-	73 508	-
Subvention du MESRST (b)	22 639 181	14 918 037	18 229 851
Subvention à recevoir du MESRST découlant d'un décret lié à l'application initiale des PCGR	3 438 909	3 438 909	3 438 909
Encaissements disponibles des débiteurs et autres sommes à recevoir à long terme	23 000	23 000	23 000
	<u>36 464 341</u>	<u>31 378 154</u>	<u>34 438 050</u>

(a) Au 30 avril 2013, la valeur comptable brute des droits de scolarité à recevoir dépréciés totalise 831 080 \$ (776 867 \$ au 30 avril 2012; 1 147 103 \$ au 1er mai 2011). Ces comptes clients sont présentés aux états financiers déduction faite de la dépréciation de 150 000 \$ (39 000 \$ au 30 avril 2012; 39 000 \$ au 1er mai 2011).

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

8 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

(b) Au fonds de fonctionnement, le solde des subventions et des autres sommes à recevoir du MESRST comprend notamment :

	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01
	\$	\$	\$
i) Variation des effectifs étudiants	5 110 798	58 688	4 018 028
ii) Subvention de fonctionnement	17 528 383	14 800 587	14 042 723
iii) Autres subventions (portion court terme)	-	58 762	169 100
	<u>22 639 181</u>	<u>14 918 037</u>	<u>18 229 851</u>

À long terme

	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01
	\$	\$	\$
Subventions du MESRST - autre subvention - (c)	-	58 762	255 762
Université du Québec - Siège social (PSR)	531 290	389 325	341 048
Prêt à un OBNL étudiants d'une valeur initiale de 90 750 \$ sans intérêt échéant en 2014, encaissable à l'aide des cotisations étudiantes prélevées par l'Université aux sessions d'automne et d'hiver. Le montant des encaissements correspond à 11 500 \$ par session.	33 250	56 250	79 250
	<u>564 540</u>	<u>504 337</u>	<u>676 060</u>
Subventions du MESRST - autre subvention	-	(58 762)	(169 100)
Encaissements disponibles à court terme - Prêt à un OBNL	(23 000)	(23 000)	(23 000)
	<u>541 540</u>	<u>422 575</u>	<u>483 960</u>

(c) Ce montant représente la quote-part du manque à gagner par l'Université suite aux compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le MESRST comptabilisé durant l'exercice de mai 2004.

La direction de l'Université a comptabilisé cette subvention à recevoir à la suite d'une correspondance reçue du MESRST qui s'engage à compenser cette compression sur une période maximale de 10 ans. Les versements ont débuté lors de l'exercice terminé le 31 mai 2009.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

9 - PLACEMENTS

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	\$	\$	\$
Fonds de dotation			
Une (1) obligation - Université du Québec ICS, 5.25 %, échue le 6 février 2013	-	4 151	4 242
Un (1) certificat de placement garanti - BHSBC, 4.45 %, échu le 28 mars 2013	-	23 093	23 093
Un (1) certificat de placement garanti - Trust Natcan, 4.56 %, échéant le 7 mai 2013	2 000	2 089	2 089
Une (1) obligation - Ville de Longueuil, 4.35 %, échéant le 2 mars 2014	63 683	64 672	65 032
Une (1) obligation - Ville de St-Jean sur le Richelieu, 4.20 %, échéant le 29 juin 2015	52 693	52 998	52 514
Une (1) obligation - Municipalité de St-Jacques, 2,40 %, échéant le 20 février 2018	4 010	-	-
Une (1) obligation - Ville de Terrebonne, 4.25 %, échéant le 16 décembre 2019	69 471	66 857	63 619
Une (1) obligation - Ville de Trois-Rivières, 4.35 %, échéant le 15 avril 2020	10 946	10 522	9 985
Une (1) obligation - Ville de Montréal, 4.15 %, échéant le 1er décembre 2021	138 278	131 115	121 705
	<u>341 081</u>	<u>355 497</u>	<u>342 279</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013-04-30		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	309 853	-	309 853
Améliorations de terrains	6 421 830	1 962 655	4 459 175
Bâtiments	81 753 839	32 049 759	49 704 080
Améliorations majeures aux bâtiments	54 496 858	17 661 608	36 835 250
Constructions en cours	3 591 995	-	3 591 995
Améliorations locatives	106 937	26 734	80 203
Matériel et équipement			
Équipement informatique	6 243 125	3 956 209	2 286 916
Équipement de communication et multimédia	151 599	130 435	21 164
Mobilier et équipement de bureau	3 336 265	2 112 382	1 223 883
Autres équipements	2 812 554	1 770 742	1 041 812
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	22 210 808	11 891 963	10 318 845
Documents de bibliothèque	13 798 811	8 380 354	5 418 457
Matériel roulant	292 228	194 305	97 923
Autres actifs corporels (bateau laboratoire)	3 131 873	1 094 836	2 037 037
Actifs non amortissables			
Collection - R.L. Séguin (note 21)	1 989 250	-	1 989 250
Œuvres d'art	604 297	-	604 297
	<u>201 252 122</u>	<u>81 231 982</u>	<u>120 020 140</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2012-04-30		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	309 853	-	309 853
Améliorations de terrains	5 702 697	1 694 536	4 008 161
Bâtiments	80 505 223	30 406 307	50 098 916
Améliorations majeures aux bâtiments	46 598 802	16 030 115	30 568 687
Constructions en cours	1 249 347	-	1 249 347
Améliorations locatives	-	-	-
Matériel et équipement			
Équipement informatique	6 577 858	4 044 520	2 533 338
Équipement de communication et multimédia	291 635	246 749	44 886
Mobilier et équipement de bureau	3 471 149	1 819 952	1 651 197
Autres équipements	2 885 216	1 671 424	1 213 792
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	22 968 694	12 529 702	10 438 992
Documents de bibliothèque	14 471 315	8 371 161	6 100 154
Matériel roulant	373 318	270 239	103 079
Autres actifs corporels (bateau laboratoire)	3 131 873	969 561	2 162 312
Actifs non amortissables			
Collection - R.L. Séguin (note 21)	1 924 250	-	1 924 250
Œuvres d'art	597 772	-	597 772
	<u>191 059 002</u>	<u>78 054 266</u>	<u>113 004 736</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2011-05-01		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	309 853	-	309 853
Améliorations de terrains	4 421 410	1 441 728	2 979 682
Améliorations de terrains en cours	70 154	-	70 154
Bâtiments	80 403 504	28 781 494	51 622 010
Améliorations majeures aux bâtiments	37 515 109	14 682 184	22 832 925
Constructions en cours	3 249 053	-	3 249 053
Améliorations locatives	-	-	-
Matériel et équipement			
Équipement informatique	6 215 975	3 819 908	2 396 067
Équipement de communication et multimédia	362 562	271 980	90 582
Mobilier et équipement de bureau	3 174 784	1 209 471	1 965 313
Autres équipements	2 999 513	1 763 248	1 236 265
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	24 167 854	14 078 000	10 089 854
Matériel et équipement en cours	333 632	-	333 632
Documents de bibliothèque	15 164 376	8 491 127	6 673 249
Matériel roulant	373 318	219 322	153 996
Autres actifs corporels (bateau laboratoire)	3 131 873	844 270	2 287 603
Actifs non amortissables			
Collection - R.L. Séguin (note 21)	1 859 250	-	1 859 250
Œuvres d'art	591 037	-	591 037
	<u>184 343 257</u>	<u>75 602 732</u>	<u>108 740 525</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2013-04-30		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	3 786 000	2 182 208	1 603 792
Logiciels	1 451 647	1 003 668	447 979
Autre actif incorporel	894 737	521 924	372 813
	<u>6 132 384</u>	<u>3 707 800</u>	<u>2 424 584</u>

	2012-04-30		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	3 786 000	2 171 691	1 614 309
Logiciels	1 846 979	965 502	881 477
Autre actif incorporel	894 737	469 293	425 444
	<u>6 527 716</u>	<u>3 606 486</u>	<u>2 921 230</u>

	2011-05-01		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	3 155 000	1 593 274	1 561 726
Logiciels	1 861 837	792 048	1 069 789
Autre actif incorporel	894 737	416 662	478 075
	<u>5 911 574</u>	<u>2 801 984</u>	<u>3 109 590</u>

12 - EMPRUNTS BANCAIRES

Au 30 avril 2013, l'Université dispose d'une ouverture de crédit bancaire de 15 000 000 \$. À cette date, l'Université utilise 15 000 000 \$ (7 000 000 \$ utilisés au 30 avril 2012 et 0 \$ utilisé au 1er mai 2011) sous forme d'acceptation bancaire, au taux moyen pondéré de 1,5 % (1,5 % au 30 avril 2012 et au taux préférentiel au 1er mai 2011). Les acceptations sont renégociables mensuellement. Le conseil d'administration a autorisé l'augmentation de la facilité le 23 mai 2013, elle est passée de 15 000 000 \$ à 18 000 000 \$.

L'université disposait de facilité de crédit auprès de Financement-Québec d'un montant maximum autorisé de 1 853 211 \$ (1 231 033 utilisé au 30 avril 2012 et 719 966 \$ au 1er mai 2011). Durant l'exercice courant, la facilité de crédit qui était alors rendue à 1 369 185 \$ a été convertie en dette à long terme.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

13 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01
	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 650 816	6 831 484	9 637 310
Salaires et charges sociales à payer	11 111 411	9 906 659	9 282 729
Vacances courues du personnel	6 001 327	5 449 606	4 592 304
Autres sommes à payer à l'Université du Québec et ses établissements			
Université du Québec - Siège social	261 455	346 143	348 196
Autres (retenues sur contrats)	624 414	638 300	653 803
	<u>26 649 423</u>	<u>23 172 192</u>	<u>24 514 342</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 1 274 296 \$ (1 031 987 \$ au 30 avril 2012; 728 783 \$ au 1er mai 2011).

14 - PRODUITS REPORTÉS

	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01
	\$	\$	\$
Droits de scolarité	2 089 811	1 577 543	1 629 546
Autres produits encaissés d'avance	736 421	832 027	580 750
	<u>2 826 032</u>	<u>2 409 570</u>	<u>2 210 296</u>

15 - APPORTS REPORTÉS DU FONDS AVEC RESTRICTION

Fonds avec restriction

	2013-04-30	2012-04-30
	\$	\$
Subvention du ministère de l'Éducation supérieure, de la Recherche des Sciences et de la Technologie		
Solde au début	2 681 801	2 274 171
Montant constaté à titre de produits	(2 012 699)	(755 800)
Montant encaissé pour le prochain exercice	1 094 133	1 163 430
Solde à la fin	<u>1 763 235</u>	<u>2 681 801</u>
Autres subventions		
Solde au début	11 525 555	10 649 671
Montant constaté à titre de produits	(16 378 576)	(14 516 297)
Montant encaissé pour le prochain exercice	16 292 160	15 392 181
Solde à la fin	<u>11 439 139</u>	<u>11 525 555</u>
	<u>13 202 374</u>	<u>14 207 356</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

16 - DETTE À LONG TERME

	Court terme	2013-04-30	2012-04-30	2011-05-01
	\$	\$	\$	\$
Fonds de fonctionnement				
Prêt à terme sous forme d'acceptations bancaires, 4,48 %, remboursé en totalité en décembre 2011.		-	-	9 774 750
Fonds des immobilisations				
Emprunt auprès de Financement-Québec, 1,395 %, d'un montant original de 1 369 185 \$, remboursable par versements semi-annuels de 349 402 \$ et échéant en août 2014. (a)	685 057	1 031 173	-	-
Prêt à terme, à financement apparié pour l'agrandissement du centre sportif, contracté le 24 mars 2006, d'un montant original de 4 500 000 \$, remboursable par mensualité de 47 126 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,772 %, échéant le 24 mars 2016.	504 147	1 533 093	2 014 105	2 473 046
	1 189 204	2 564 266	2 014 105	12 247 796
Versements exigibles à court terme		1 189 204	481 013	10 233 690
		1 375 062	1 533 092	2 014 106

(a) Le gouvernement prend à sa charge le capital et les intérêts de cet emprunt. Les montants payables par le gouvernement sont grevés d'une hypothèque mobilière en faveur de Financement-Québec.

Les versements sur la dette à long terme et la portion subventionnée par le gouvernement du Québec incluse dans les versements sur la dette à long terme au cours des trois prochains exercices s'établissent comme suit :

	Versements	Portion subventionnée
	\$	\$
2014	1 189 204	685 057
2015	874 510	346 116
2016	500 552	-

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

17 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations ou d'apports grevés d'affectations d'origine externe destinés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés se détaillent comme suit:

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	\$	\$	\$
Terrain et aménagement de terrains	4 012 459	3 722 801	2 994 126
Bâtiments	80 310 283	74 521 285	71 466 873
Matériel et équipement	9 219 682	10 506 626	11 100 900
Documents de bibliothèque	1 603 792	1 614 309	30 059
Développement informatique	22 122	28 755	1 561 725
Logiciels	54 437	114 560	147 793
Autres actifs corporels	2 035 973	2 161 182	2 286 390
Apport perçu d'avance	574 508	588 633	825 135
Apport reporté afférent au financement de la dette à long terme	199 285	-	-
	<u>98 032 541</u>	<u>93 258 151</u>	<u>90 413 001</u>
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	\$	\$	\$
Solde au début	93 258 151	90 413 001	82 562 750
Montant constaté à titre de produits	(6 645 857)	(6 302 782)	(6 052 785)
Montant encaissé au cours de l'exercice	11 420 247	9 147 932	13 903 036
Solde à la fin	<u>98 032 541</u>	<u>93 258 151</u>	<u>90 413 001</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

18 - PASSIFS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES

L'Université évalue ses obligations au titre de prestations constituées pour les besoins de la comptabilité annuelle.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers

	30-04-2013			
	Régime de retraite-PSR \$	Régime d'assurance collective \$	Régime de prestations de départ \$	total \$
Obligations au titre des prestations constituées	1 213 000	6 605 000	34 309 000	42 127 000
Solde des montants non amortis	<u>(105 000)</u>	<u>(124 000)</u>	<u>(8 336 400)</u>	<u>(8 565 400)</u>
	<u>1 108 000</u>	<u>6 481 000</u>	<u>25 972 600</u>	<u>33 561 600</u>
				30-04-2012
	Régime de retraite-PSR \$	Régime d'assurance collective \$	Régime de prestations de départ \$	total \$
Obligations au titre des prestations constituées	1 075 000	6 069 500	31 960 100	39 104 600
Solde des montants non amortis	-	68 400	(7 041 000)	(6 972 600)
	<u>1 075 000</u>	<u>6 137 900</u>	<u>24 919 100</u>	<u>32 132 000</u>
				30-04-2011
	Régime de retraite-PSR \$	Régime d'assurance collective \$	Régime de prestations de départ \$	total \$
Obligations au titre des prestations constituées	1 062 000	5 774 700	25 749 100	32 585 800
Solde des montants non amortis	(46 000)	47 000	470 600	471 600
	<u>1 016 000</u>	<u>5 821 700</u>	<u>26 219 700</u>	<u>33 057 400</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

18 - PASSIFS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (suite)

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	<u>30-04-2013</u>	<u>30-04-2012</u>
	\$	\$
Régime de retraite-PSR	91 000	109 000
Régime d'assurance collective	544 000	503 000
Régime de prestations de départ	3 830 000	2 917 500

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	<u>Régime de retraite-PSR</u>		
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	4.00%	4.50%	5.50%
Taux de croissance de la rémunération	2.50%	2.50%	2.50%
Coût des prestations			
Taux d'actualisation	4.50%	5.25%	5.50%
Taux de croissance de la rémunération	2.50%	2.50%	2.50%
	<u>Régime d'assurance collective</u>		
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	3.00%	3.25%	4.50%
Taux de croissance de la rémunération	2.50%	2.50%	2.50%
Coût des prestations			
Taux d'actualisation	3.25%	4.25%	4.50%
Taux de croissance de la rémunération	2.50%	2.50%	2.50%
	<u>Régime de prestations de départ</u>		
	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	%	%	%
Obligations au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	3.00%	3.25%	4.50%
Taux de croissance de la rémunération	2.50%	2.50%	2.50%
Coût des prestations			
Taux d'actualisation	3.25%	4.25%	4.50%
Taux de croissance de la rémunération	2.50%	2.50%	2.50%

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

18 - PASSIFS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (suite)

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	%	%	%
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	7.8	8.1	9.0
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5.3	5.3	5.0
Année où le taux devrait se stabiliser	2 022	2022	2016

Prestations versées

Les prestations versées par les régimes d'avantages complémentaires de retraite à 2 722 000 \$ (4 463 000 \$ en 2012).

Régime interentreprises

L'Université participe à un régime interentreprises à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite. Ce régime, pour lequel les cotisations ont totalisé 7 352 273 \$ (6 753 819 \$ en 2012), est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées. Le nombre de participants est de 8 850, dont 1 126 pour l'Université du Québec à Trois-Rivières.

19- AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	\$	\$	\$
Pian stratégique 2010-2013	952 617	1 310 282	2 252 997
Autres projets spéciaux	<u>3 049 125</u>	<u>2 876 943</u>	<u>2 480 063</u>
	<u>4 001 742</u>	<u>4 187 225</u>	<u>4 733 060</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

20 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Université détient un intérêt économique dans la Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières puisque la Fondation recueille auprès du public des dons destinés à être remis à l'Université. Elle est aussi apparentée avec le CIPP inc. et la Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR puisqu'elle exerce une influence notable sur ces organismes.

Au cours de l'exercice, l'Université a conclu les opérations suivantes avec le CIPP inc. :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Autres charges - Frais financiers	-	(9 605)

Au 30 avril, le solde avec CIPP Inc. se lit comme suit :

Débiteurs	5 684 954	5 653 604
Créditeurs - Fournisseurs et frais courus	-	268 050

Cautionnement

L'université s'est portée garante pour un montant de 23 500 000 \$ relativement à un projet d'emprunt de CIPP Inc. La réalisation de ces cautions serait passée en charges dans l'exercice alors en cours. En date du 30 avril 2013, un solde de 16 895 312 \$ (18 218 978 \$ en 2012) est inscrit aux livres de l'organisme apparenté.

Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et CIPP inc.

Les états financiers de ces deux organismes accompagnent le présent rapport financier.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

20 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Corporation du sport interuniversitaire de l'UQTR

Les états financiers condensés de la Corporation au 30 avril 2013 et 2012 et pour les exercices terminés à cette date sont les suivants. (Les états financiers complets sont disponibles sur demande)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
	(12 mois)	(8 mois)
Situation financière		
Total de l'actif	<u>99 254</u>	<u>7 588</u>
Total du passif	22 458	16 678
Total des actifs nets	<u>76 796</u>	<u>(9 090)</u>
	<u>99 254</u>	<u>7 588</u>
Résultats des activités		
Total des produits	189 322	21 013
Total des charges	103 436	30 103
Excédent des produits sur les charges	<u>85 886</u>	<u>(9 090)</u>
Flux de trésorerie		
Excédent des produits sur les charges	85 886	(5 840)
Élément hors caisse	3 400	12 935
Activités d'investissement	-	(792)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>89 286</u>	<u>6 303</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	6 303	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>95 589</u>	<u>6 303</u>

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

20 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Au cours de l'exercice, l'Université a conclu les opérations suivantes avec des établissements du réseau de l'Université du Québec :

	2013-04-30		2012-04-30	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
Établissements universitaires du réseau de l'Université du Québec				
Université du Québec - Siège social	369 373	928 639	200 648	1 052 503
Université du Québec à Chicoutimi	—	63 913	—	(73 508)
Institut national de la recherche	81 680	109 935	—	—

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

- (a) En plus des opérations entre apparentés divulguées ci-dessus, l'Université est apparentée à tous les autres établissements du réseau de l'Université du Québec ainsi qu'avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

21 - ENGAGEMENTS

À la fin de l'exercice, les engagements non inscrits aux livres pour des commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit :

	<u>2013-04-30</u>	<u>2012-04-30</u>	<u>2011-05-01</u>
	\$	\$	\$
Fonds de fonctionnement	4 497 436	3 325 447	3 154 985
Fonds avec restriction	522 395	254 826	400 229
Fonds des immobilisations	3 152 073	4 861 599	3 214 708

L'Université s'est engagée, d'après des contrats de location à long terme pour des locaux, à verser une somme de 1 380 316 \$.

Les contrats pour les locaux échoient du 30 juin 2014 au 30 juin 2018 et comportent des options de renouvellement dont l'Université pourrait se prévaloir.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 337 594 \$ en 2014, 279 063 \$ en 2015, 254 553 \$ en 2016, 254 553 en 2017 et 254 553 \$ en 2018.

De plus, le fonds de fonctionnement, par l'entremise des résultats d'opérations du Service de l'activité physique et sportive (SAPS), s'est engagé pour une somme de 3 345 360 \$ envers le fonds des immobilisations pour le financement d'immobilisations. Au 30 avril 2013, cette somme est constituée d'une dette à long terme de 1 533 093 \$ du fonds des immobilisations, dont le service de la dette sera entièrement pris en charge par le fonds de fonctionnement. Le solde, soit 1 812 267 \$, représente les remboursements (capital et intérêts) sur la dette à long terme à ce jour plus l'acquisition de nouveaux équipements et améliorations aux immobilisations moins les virements effectués. L'engagement total de 3 345 360 \$ sera remboursé par des virements interfonds au même rythme des surplus dégagés par le SAPS.

Le 1er avril 1983, l'Université a acquis la Collection Robert-Lionel Séguin. L'Université s'est engagée à verser, sa vie durant, une annuité de 65 000 \$, jusqu'au maximum de 2 795 000 \$, plus une somme de 150 000 \$ payables aux ayants droit du vendeur.

Pour financer cette acquisition, le MESRST via l'Université a versé une subvention de 300 000 \$ qui a été placée dans le fonds de dotation et dont les revenus annuels servent au remboursement d'une partie de l'engagement. Au 30 avril 2013, le solde éventuel de cet engagement est de 955 750 \$ (1 020 750 \$ en avril 2012 et 1 085 750 \$) et la valeur capitalisée de la « Collection Robert-Lionel Séguin » à cette date est de 1 989 250 \$ (1 924 250 au 30 avril 2012 et 1 859 250 au 1er mai 2011).

En octobre 1991, l'Université a signé avec la Corporation du Musée des arts et traditions populaires du Québec un protocole d'entente d'une durée de 10 ans, lequel a été prolongé d'un an, le 8 novembre 2001. Ce protocole confie la gestion de la collection Robert-Lionel Séguin et de collections complémentaires, propriétés de l'Université.

Le 10 décembre 2002, il y a une prolongation d'une autre année et depuis le dossier est en attente de règlement.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

22 - PASSIFS ÉVENTUELS ET ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Poursuite judiciaire

L'Université est impliquée dans deux causes en dommages et intérêts pour un montant de 619 582 \$. L'Université nie toute responsabilité et ces dossiers sont remis entre les mains des assureurs. Il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges ni les montants, le cas échéant, que l'Université pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers, et tout paiement pouvant résulter du dénouement de ces litiges serait imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

Éventualité et évènement postérieur à la date du bilan

En date des présentes, il existe une grande possibilité de dissolution d'un organisme apparenté. Au 30 avril 2013, il y a un compte à recevoir net de 2 184 954 \$ avec cet organisme, considéré plus à risque, mais pour lequel aucune provision pour mauvaises créances n'a été comptabilisée, étant donné que des négociations sont toujours en cours avec les ministères concernés afin que l'Université ne soit pas perdante lors de la dissolution. De plus, le 1er juin 2011 le conseil d'administration de l'université a autorisé le remboursement de la marge de crédit de cet organisme au montant de 3 500 000 \$. Ce montant sera remboursé à l'université par un des ministères concernés.

23 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de marché

– Risque de change

L'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse, des comptes à recevoir et des comptes fournisseurs libellés en dollars américains. Au 30 avril 2013, l'encaisse, les comptes à recevoir et les comptes fournisseurs dont les montants respectifs sont de 30 125 \$, 1 573 337 \$ et 55 497 \$ sont exprimés en dollars américains et convertis en dollars canadiens.

– Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Université à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Notes complémentaires

aux 30 avril 2013 et 2012 et au 1er mai 2011

23 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit et concentration du risque de crédit

L'Université est exposée au risque de crédit imputable à ses clients. Cependant, l'Université compte des clients diversifiés, ce qui réduit la concentration du risque de crédit.

L'Université procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à assurer que l'Université dispose de sources de financement suffisantes. L'Université établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

La valeur comptable des actifs financiers de l'Université qui sont évalués au coût après amortissement totalise 55 175 418 \$ (49 318 636 \$ au 30 avril 2012; 55 042 779 \$ au 1er mai 2011) et celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 341 081 \$ (355 497 \$ au 30 avril 2012; 342 279 \$ au 1er mai 2011).

Passifs financiers garantis

Au 30 avril 2013, la valeur comptable des passifs financiers qui sont garantis est de 17 564 266 \$.

24 - PRÉSENTATION COMPARATIVE

Certains chiffres de l'exercice 2012 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2013.

	FONDS DE FONCTIONNEMENT										FONDS AVEC RESTRICTION	
	ENSEIGNEMENT	SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	RECHERCHE	BIBLIOTHÉQUE	INFORMATIQUE	ANIMALE	ADMINISTRATION	TERRAINS, BÂTIMENTS	SERVICES AUX ÉTUDIANTS	ENTREPRISES AUXILIAIRES	TOTAL 2013	TOTAL 2012
MASSES SALARIALES:												
Personnel de direction	1 227 654 \$											
Personnel enseignant	43 372 718 \$											
Chargés de cours	13 453 836 \$	6 957 \$	2 669 \$									
Associés enseignement et recherche												
Autres étudiants	1 481 504 \$	66 897 \$	158 208 \$									
Professeurs	6 169 923 \$	481 303 \$	72 733 \$									
Traitement	2 338 170 \$	173 057 \$	290 \$									
Bonus	4 527 305 \$	995 895 \$	13 008 \$									
Miscellané	75 780 \$											
TOTAL DES SALAIRES	72 048 652 \$	1 123 000 \$	247 808 \$	2 835 822 \$	2 297 033 \$	118 921 \$	6 812 153 \$	3 178 511 \$	3 395 401 \$	58 291 525 \$	53 074 072 \$	5 205 715 \$
AVANTAGES SOCIAUX												
SOUS-TOTAL	36 586 273 \$	283 401 \$	34 848 \$	893 337 \$	887 878 \$	27 861 \$	2 478 804 \$	818 810 \$	726 291 \$	140 780 \$	1 058 450 \$	844 951 \$
AUTRES CHARGES:												
Contribution et pourcentage	509 609 \$	1 015 \$		13 088 \$	60 303 \$	1 307 \$	68 536 \$	31 109 \$	21 486 \$	2 168 \$	712 145 \$	471 \$
Frais de déplacement et séjour	2 848 878 \$	117 008 \$	176 535 \$	4 800 \$	12 945 \$	1 000 \$	259 800 \$	2 620 \$	248 750 \$	1 065 \$	3 352 170 \$	3 067 000 \$
Frais de représentation et réception	206 416 \$	35 917 \$	19 151 \$	270 \$	307 \$	0 \$	119 319 \$	3 150 \$	12 892 \$	940 437 \$	538 169 \$	36 087 \$
Bonus	249 425 \$	31 188 \$	406 190 \$				110 702 \$		59 812 \$		947 171 \$	2 891 005 \$
Subventions et cotisations	69 362 \$	3 750 \$	66 900 \$				299 541 \$		339 709 \$	658 478 \$	1 337 276 \$	145 978 \$
Fournitures et matériel	1 129 240 \$	247 813 \$	73 900 \$	30 452 \$	300 662 \$	14 332 \$	209 541 \$		225 998 \$	213 204 \$	1 689 344 \$	1 689 344 \$
Volontaires et bénévoles												
Honoraires professionnels	1 246 374 \$	524 210 \$	32 000 \$	91 609 \$	384 851 \$	8 327 \$	851 256 \$	148 878 \$	86 008 \$	59 224 \$	2 717 575 \$	88 143 \$
Frais (logis et des véhicules)	0 \$											
Services contractuels	191 428 \$	57 805 \$	2 600 \$		179 \$		532 219 \$		32 384 \$	532 219 \$	120 351 \$	913 425 \$
Services publics	70 557 \$	4 542 \$	480 \$		34 034 \$		430 623 \$	2 127 890 \$	137 043 \$	2 084 443 \$	3 398 613 \$	37 535 \$
Location équipement et véhicules	50 817 \$	545 \$		2 794 \$			21 900 \$	2 102 995 \$	18 000 \$	129 773 \$	2 478 991 \$	10 000 \$
Location locaux et bâtiments	33 602 \$	48 648 \$	1 500 \$		(7 239 \$)		44 126 \$	10 864 \$	54 977 \$	348 084 \$	381 432 \$	
Frais franchises et sous-traitances	2 400 \$	10 083 \$					1 273 \$	401 604 \$	353 \$	572 822 \$	503 396 \$	
Frais (vidéo (télé 5))	0 \$						437 409 \$		10 437 \$	8 758 \$	336 013 \$	
Traitement de notes indirectes	0 \$											
Entretien et réparation	89 454 \$	17 527 \$	73 843 \$	8 184 \$	692 697 \$	4 227 \$	70 802 \$			70 802 \$	364 156 \$	
Bonus sous le feuil de la mobilisation	415 300 \$	40 082 \$	15 821 \$	1 269 813 \$	171 337 \$	21 \$	7 763 \$	810 182 \$	59 208 \$	1 700 809 \$	1 591 873 \$	420 381 \$
Virements (bibli. Universitaires et organismes)	819 488 \$							279 071 \$	13 647 \$	4 812 \$	65 883 \$	88 139 \$
SOUS-TOTAL	8 137 323 \$	1 134 480 \$	124 872 \$	1 427 418 \$	1 653 100 \$	20 326 \$	7 050 \$	8 292 502 \$	1 020 171 \$	1 635 475 \$	651 140 \$	752 450 \$
VIREMENTS INTER-FONCTIONS	0 \$										20 522 300 \$	8 100 797 \$
VENTES INTERNES	(949 082 \$)				(60 005 \$)	(27 563 \$)		(52 841 \$)		(870 241 \$)	(1 303 520 \$)	(1 336 314 \$)
	94 171 716	2 881 920	1 385 671	4 901 702	6 680 014	146 357	18 332 058	10 111 919	5 112 163	1 872 141	143 267 226	124 873 892